



*Mission :*

**Transmission des savoirs avec outils numériques**  
« Pédagogie numérique »

Rapport provisoire au 30 novembre,  
à l'Administrateur Provisoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
de Jérôme Valluy, Chargé de mission.

**Remis le lundi 7 décembre 2020**

## Introduction

Comme indiqué dans ma [lettre de mission](#), le présent « Rapport provisoire » a pour objet de « rendre compte de [cette] mission sous la forme d'un rapport provisoire d'activité le 30 novembre 2020 ». Dans les conditions de réalisation assez particulières de cette mission, il adoptera une forme relativement inhabituelle pour ce genre de rapport administratif de chargés de mission, plus « personnelle » que de coutume dans ce type de document : il s'agit d'un bilan provisoire d'activité, d'une note de conjoncture et d'une justification des initiatives prises ainsi que d'une proposition à plus long terme pour l'établissement. Il n'engage donc pas l'établissement, ni son Administration Provisoire, ni les collègues qui m'ont conseillé mais seulement moi-même.

Les événements en France et dans le monde, durant l'année académique 2019/2020, ont ébranlé l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, comme toutes les universités françaises, mais peut-être plus que d'autres en raison de sa taille (43 000 étudiants) de sa configuration géographique et institutionnelle particulière : un archipel de composantes (Ufr, Ecoles, Instituts...) disséminées sur treize sites dans une très grande ville, particulièrement touchée par les politiques sanitaires liées au virus covid19. Dans de telles conditions, et dans une université dont le fonctionnement interne est parfois plus démocratique que dans bien d'autres établissements, la gouvernance centralisée fut très difficile durant le premier confinement. Il y avait cependant une équipe présidentielle expérimentée et complète... mais l'on pouvait prévoir que ce ne serait pas le cas sous mandat d'Administration Provisoire durant lequel l'équipe se trouve réduite aux membres du [Cabinet](#) et aux [Chargés de Mission](#) en dialogue avec les services.

En juin 2020, au vu des mois précédents, les risques de dysfonctionnements voire de dislocation de l'établissement que l'on pouvait anticiper pour le semestre suivant, notamment en cas de (re)confinement à l'automne 2020, coïncidant de surcroît avec une conjoncture électorale interne, ne m'ont jamais paru aussi importants depuis plus de vingt ans que je travaille à Paris 1 (01/09/1999). C'est ce qui explique le message du 16 juillet 2020 sur Diffparis1, appelant à soutenir l'Administration Provisoire pour un succès d'intérêt général en faveur de Paris 1 jusqu'aux élections des conseils centraux les 24/26 novembre et de la nouvelle présidence le 17 décembre, durant une période qui s'annonçait ainsi particulièrement perturbée.

Un autre aspect était préoccupant : à cette date et particulièrement durant le premier confinement, le forum privé et ouvert [Diffparis1] – liste de discussion par e-mail, non modérée – que j'ai créé en 2007 réunissant environ 1500 adresses abonnées aujourd'hui (principalement enseignants, biatss) - est devenue le principal espace de communication interne de Paris 1 : une sorte de place publique, mais la seule... Ce bien commun, cet outil précieux, me semblait néanmoins insuffisant pour permettre à Paris 1 de faire face à de telles circonstances et aux risques d'échecs liés à cette crise. Comme si la crise révélait cette situation et cette insuffisance.

Lorsque le futur Administrateur Provisoire, Thomas Clay, a demandé le 23 août à me rencontrer, j'acceptais. Notre première rencontre, le 25 août fut assez franche et directe pour inspirer confiance de part et d'autres. Sa question était la seule importante : *comment faire pour que le prochain semestre se passe bien ou mieux ?* • Ma réponse, réfléchie depuis réception du premier message, a concerné le sentiment, assez généralement perçu, de disparition de l'établissement comme périmètre de travail durant le premier confinement, en raison, notamment, de la rareté des

communications internes. ● J'ai évoqué aussi ce que révèle la crise 2020, à mon avis, de Paris 1 : l'extrême faiblesse de la culture numérique et des compétences tendanciennes dans le corps enseignant sur le domaine de la « transition numérique » ou de la « dimension numérique » de la société du 21<sup>ème</sup> siècle. ● Ma réponse a concerné enfin la nécessité de renforcer l'identité collective de l'établissement « Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne » - sans sombrer, bien sûr, dans un « corporate spirit » qui irait jusqu'à un nationalisme « corporatif » d'établissement - afin que la vie professionnelle à Paris 1 ne se réduise pas uniquement à celle que l'on a conservée (heureusement) dans les composantes durant le premier confinement et que l'archipel des composantes soit capable de construire enfin une politique d'établissement sur le numérique... dans une situation historique, celle de l'année 2020 qui le confronte à cette réalité comme jamais par le passé et révèle les forces et faiblesses de l'établissement dans ce domaine.

J'ai accepté la charge de mission que m'a proposée l'Administrateur Provisoire lors de notre deuxième rencontre, le lundi 14 septembre 2020. Nous avons discuté des termes de la lettre de mission entre cette date et le 21 septembre 2020 date de ma nomination. J'ai souhaité que la [lettre de mission](#) (Annexe 1) et le rapport provisoires soient publics. L'intitulé un peu alambiqué que j'avais souhaité – « *Transmission des savoirs avec outils numériques (dite « pédagogie numérique »)* » – exprime mes doutes, malgré dix ans de recherche, quant à l'existence de la « pédagogie numérique » comme théorie ou comme pratique efficiente, mais cette expression est pratique pour désigner un ensemble d'enseignements formant une partie du domaine numérique universitaire..

Nous étions d'accord pour considérer que cette Administration Provisoire devrait développer une véritable politique d'établissement – dans le temps du mandat – non seulement pour gérer cette crise mais aussi pour palier les carences structurelles révélées et rendues par elle encore plus cruciales. Une Administration Provisoire n'a pas vocation à gérer les affaires courantes en silence mais à gérer l'établissement le mieux possible durant la période où il lui est confié en prenant toute mesure nécessaire dans la conjoncture concernée y compris des mesures qui engagent le long terme si elles sont immédiatement utiles... Cette approche ne réduit ni la liberté des équipes suivantes, ni le respect du droit.

La rédaction de ce rapport a débuté le 15 novembre 2020 en ayant conscience du contexte électoral dans lequel il sera diffusé à la communauté universitaire de Paris 1, après le 30 novembre 2020. J'ai fait le choix de me tenir à distance politiquement de toutes les candidatures en présence durant cette campagne électorale tout en ayant vocation en tant que chargé de mission, sous l'autorité politique de l'Administrateur Provisoire, à dialoguer avec toute personne de la communauté universitaire de Paris 1. J'ai par ailleurs réduit au strict nécessaire toute expression dans les espaces publics extérieurs à l'établissement considérant que la communication externe ne relevait pas de ma charge de mission en de telles circonstances.

Des versions successives de ce rapport ont été transmises à des collègues de l'université, pour relectures et commentaires, entre le 30 novembre et le 7 décembre, date de sa version définitive ; il va de soi que je suis seul responsable de son contenu. Au moment de rendre ce rapport, les situations de détresses psychologiques des étudiants se multiplient et s'aggravent ; je leur dédie ce rapport en souhaitant qu'ils s'accrochent, qu'ils tiennent bon : la tempête aura une fin !

# Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>4</b>
<b>1. La rentrée en présentiel et le dispositif Amphis Virtuels .....</b>	<b>5</b>
1.1 Historique du dispositif Amphis-Virtuels jusqu'à la rentrée 2020 .....	5
1.2 Débats publics relatifs à Amphis-Virtuels et/ou liés à son fonctionnement.....	6
1.3 Les usages du numériques en septembre, octobre, novembre 2020.....	8
<b>2. Le réseau des référent.e.s « numérique », enseignant.e.s de Paris 1 .....</b>	<b>20</b>
2.1 Leur utilité dans la conjoncture exceptionnelle de l'Administration Provisoire.....	20
2.2 Montage du réseau REFNUM par les composantes (UFR, Instituts, Écoles) de Paris 1 ....	21
2.3 Fonctionnement de REFNUM en partenariat avec SUN-DSIUN.....	25
2.4 Les RN dans leurs composantes entre le 2 et le 28 novembre .....	27
<b>3. Confinement : intensifier les communications internes .....</b>	<b>30</b>
3.1 La revue de presse quotidienne .....	30
3.2 Le nouveau [forum], global, fermé et modéré .....	31
3.3 La proposition « Festival des Pauses ».....	33
<b>4. Ce que la crise révèle de Paris 1 au sujet du numérique .....</b>	<b>35</b>
4.1 La rareté des compétences « recherche-enseignement-outils ».....	35
4.2 Comment développer ces compétences sur le numérique à Paris 1 ? .....	36
<b>5. Seize recommandations (à court &amp; long terme).....</b>	<b>41</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>43</b>

# 1. La rentrée en présentiel et le dispositif Amphis Virtuels



La rentrée universitaire de 2020 fut évidemment exceptionnelle mais n'était pas totalement imprévisible puisque l'on savait depuis juin que la présidence sortante était démissionnaire et que la rentrée serait difficile voire catastrophique sur le plan sanitaire. L'anticipation d'un nouveau confinement en octobre ou novembre était alors largement partagée.

La demande pour revenir en présence au début du mois de septembre était très forte dans l'établissement fin juin et début juillet de la part des personnels et étudiants, lassés par la période écoulée. Les annonces gouvernementales fin juillet et courant août permettaient d'anticiper un retour complet en présence, au moins pour quelques semaines, début septembre.

L'annonce de la nomination d'un Administrateur Provisoire, Thomas Clay, par arrêté rectoral du 8 juillet 2020, fut diffusée le 16 juillet 2020 avec une date d'entrée en fonction au 2 septembre 2020. Le message de l'Administrateur Provisoire à l'ensemble des personnels et étudiants de l'établissement, le 2 septembre annonce les objectifs du mandat d'Administration Provisoire : rétablissement du bon fonctionnement de l'établissement, intensification des communications, préparation des élections.

Au-delà des perturbations inévitables des activités administratives et pédagogiques, début septembre, en raison des contraintes sanitaires et des difficultés d'anticipation, la rentrée fut surtout marquée par des controverses sur le dispositif dit « Amphis Virtuels » de captation et d'enregistrement des cours dans les amphithéâtres. Ce dispositif installé en un temps record durant l'été pour faire face à l'éventualité d'un nouveau confinement a été décrit dès l'annonce de son entrée en fonctionnement le 16 septembre en raison de l'absence, pendant quelques semaines, de solution technique permettant à chaque enseignant d'ouvrir ou fermer, donc d'autoriser ou refuser, la captation et l'enregistrement. La controverse a suscité des réactions vives, fondées sur la crainte qu'une volonté de surveillance des enseignants conduise à porter atteinte à leur indépendance et que les manques apparemment techniques soient en réalité plus politiques : la crainte était sans fondement mais le débat a diffusé beaucoup d'erreurs factuelles et d'erreur d'analyse de la situation. L'historique du projet « Amphis Virtuels » montre qu'il est en gestation depuis plusieurs années et que des décisions de mise en œuvre accélérée ont dû être prises en début d'année 2020 face à la crise ; l'Administration Provisoire, depuis septembre, ne pouvait que mettre en œuvre des décisions politiques et financières prises antérieurement.

## 1.1 Historique du dispositif Amphis-Virtuels jusqu'à la rentrée 2020



« Amphis-Virtuels » est un dispositif de captation-diffusion audiovisuelle associant des caméras, micros et infrastructure dédiée, intégrés dans les amphithéâtres à une plateforme de diffusion en ligne hébergée chez un prestataire.

Techniquement, un équipement de streaming IP, installé dans l'amphi, agrège la vidéo de la caméra, le son diffusé dans l'amphi et l'éventuelle projection issue du VP. Le flux ainsi constitué est transmis au travers du réseau informatique vers les serveurs européens du service « cloud » du prestataire Panopto. Ce service a été intégré au système d'information de l'université. Il est ainsi disponible sur les EPI en direct (léger différé de 30s) et en replay.

Ce projet est ancien dans l'établissement. Sa genèse remonte au moins à l'hiver 2017 où fut rédigé un premier projet intitulé « Amphis interactifs » comprenant un volet équipement audiovisuel des amphithéâtres et un volet services de captation-enregistrement. Au printemps 2018 une étude des solutions mises en œuvre dans les autres établissements est réalisée. L'appel d'offres pour

l'achat et l'installation des équipements audiovisuels est lancé à l'été 2018 et le marché attribué à l'automne. Deux amphithéâtres et deux salles sont équipés à titre expérimental. Au printemps 2019, un groupe de travail « Modernisation Audiovisuels Amphis » est constitué pour arbitrer les priorités de modernisation des amphithéâtres. Enfin, à l'automne 2019 une note de synthèse à la gouvernance centrale fait le bilan des observations et suggère l'acquisition d'un service d'enregistrement-diffusion de visioconférences.

Après les événements du début d'année 2020 (notamment le premier confinement en mars), la décision a été prise d'accélérer la mise en œuvre du projet en lançant l'appel d'offres pour l'achat du service et surtout de réviser à la hausse le plan de modernisation des amphithéâtres pour répondre aux besoins de la « Note de cadrage – Rentrée 2020 » (11 juin 2020) prévoyant une possibilité de captation audiovisuelle dans tous les amphithéâtres. Un équipement dit « kit semi fixe » a été conçu pour être relié au système dans les salles non équipées.

Le système fut installé durant l'été 2020. En juillet, furent réalisés l'étude des coûts, les commandes des équipements et des prestations d'installation, les configuration et validation du prototype dit « kit semi-fixe », l'attribution à Panopto du marché de service numérique d'enregistrement-diffusion de présentations vidéos ainsi que les premiers tests de captation automatique et de diffusion sur Panopto.

En août, les chantiers généraux de modernisation des amphithéâtres avancèrent, les composants du prototype « kit semi-fixe » furent réceptionnés et assemblés. La conception de l'affichage « Amphis Virtuels » dans les EPI fut réalisée en août également. Les « kit semi fixes » furent installés et mis en service dans les amphithéâtres début septembre... c'est-à-dire au moment où sera prise la décision de déployer le dispositif « Amphis virtuels » dans le plus grand nombre possible d'amphithéâtres dès le commencement des enseignements du premier semestre (21 septembre).

L'Administration Provisoire entre en fonction le 2 septembre. La décision de généralisation du système à tous les amphis est prise le 7 septembre.

## ***1.2 Débats publics relatifs à Amphis-Virtuels et/ou liés à son fonctionnement***



Les débats « publics », au sein de Paris 1, passèrent par les listes de diffusion et/ou discussion, institutionnelles ou privées de l'université, notamment par le [forum ouvert \[Diffparis1\]](#). Ils commencèrent mi-septembre après les annonces faites sur les listes institutionnelles aux étudiants (14 sept.) et aux enseignants (16 sept.) que les cours seront captés pour diffusion en direct et enregistrés pour utilisation en différé via ce système Amphis-Virtuels.

Les controverses sont venues d'enseignants après [l'annonce du 17 septembre 2020](#) (Annexe 2) : « *Les modalités d'«Amphis virtuels» sont les suivantes : ● captation automatique en continu du début à la fin de la journée : prise de vue de l'enseignant (plan fixe cadré sur le centre de la chaire) + prise de son (micro) + contenus diffusés par le vidéoprojecteur (diaporama, document vidéo, etc.) ; ● diffusion des cours en direct et possibilité de visionner les enregistrements pendant une durée de 7 jours, au travers de l'application Panopto ; ● accès réservé aux seuls utilisateurs authentifiés de l'Université Paris 1 via des EPI spécifiques dénommés «Amphis virtuels» ; suppression des enregistrements après la fin du semestre. A noter que l'enseignant qui, malgré le contexte sanitaire particulier, refuserait absolument d'être filmé, pourra sortir du champ de la caméra pour ne pas l'être, mais son micro restera actif bien sûr. »*

Ce dispositif est contesté dès le lendemain par une enseignante sur le forum ouvert [Diffparis1] : « *J'ai cours à ... dans l'amphi ..., le lundi de ... à ... et le mardi de ... à .... Je refuse catégoriquement d'être filmée ou enregistrée. Il m'est impossible de sortir du champ de la caméra*

*car, enseignant les mathématiques, j'ai besoin d'écrire au tableau. Par ailleurs, mettre un cache sur la caméra ne coupera pas l'enregistrement de ma voix. N'osant croire que vous vous moquez de la loi, de nos libertés ou de la pédagogie, par la présente, je vous demande de prendre les mesures nécessaires pour couper tout enregistrement lors de mes cours, et ce, dès lundi prochain. »*

A la suite de ce message, d'autres enseignants.e.s se joignent à ce refus. Six jours de débats se déroulent sur [Diffparis1] du 17 au 22 septembre.

Je suis intervenu pour exposer les contraintes techniques d'une situation de « V1 » dont l'installation, complexe techniquement, et très accélérée par rapport au calendrier ordinaire de mise en œuvre, ne permettait pas d'individualiser les captations et enregistrements quotidiens pendant quelques temps. Cela jusqu'à une « V2 » déjà annoncée par les services pour les semaines suivantes et qui sera effectivement opérationnelle à la date du 5 octobre 2020.

Dans cette « V1 », chaque caméra fonctionnait toute la journée en ne pouvant générer qu'un seul fichier quotidien par amphithéâtre (et non par cours), l'affichage de ce fichier étant accessible à l'ensemble des étudiants et personnels de l'université via notre plateforme d'EPI pendant sept jours (pour visionnage) puis archivé en arrière-plan jusqu'à la fin du semestre.

Deux points de contestation principaux sont apparus : 1°) l'impossibilité, dans l'immédiat, de récolter le consentement explicite des enseignants ; 2) l'impossibilité de segmenter les fichiers, cours par cours, pour afficher chaque cours dans un seul EPI, celui du professeur et des étudiants concernés. Dans un premier temps au contraire l'affichage des enregistrements n'a pu se faire qu'en étant ouvert à l'ensemble des étudiants et personnels de l'université.

Mais, comme je l'indiquais : *« Pour les collègues refusant d'être enregistrés, chaque amphi a été marqué de façon à matérialiser le champ de captation de la caméra sur la chaire pour que l'enseignant puisse sortir du champ de vision de la caméra... mais le son reste capté par le micro de la chaire qui sert aussi à l'amplification. Si on coupe le micro il n'y a plus d'image du prof ou de son qui soit enregistré (mais il faut parler fort...). Donc il est matériellement possible de ne pas être enregistré. C'est évidemment une solution très provisoire qui ne satisfait personne... mais c'est la seule que nous ayons sous la main dans l'immédiat. Et on a besoin de ces enregistrements, tout de suite, pour gérer le présentiel alterné que certaines composantes ont déjà mis en place : de très nombreux profs, de tous âges et pour des raisons diverses, ne sont pas en situation de pouvoir faire leurs cours autrement qu'en présence avec un enregistrement implicite ; de très nombreux étudiants pour de multiples raisons liées à la crise du covid19 n'auront pas d'autres bouées de secours que ces enregistrements automatiques. »*

La V1 d'Amphis Virtuels a été utilisée massivement à partir du lundi **21 septembre 2020** date de reprise des enseignements à Paris 1.

La V2 du système Amphis Virtuels a été ouverte lundi **19 octobre 2020** après annonce de la DSIUN le [13 octobre 2020](#). Elle permettait de segmenter les fichiers d'enregistrement cours par cours, donc d'ouvrir un formulaire de récolte de consentement des enseignants sur leur page Intranet de choix des préférences individuelles en matière de protection des données personnelles.

La V3 permettant de verser automatiquement les enregistrements dans l'EPI de chaque cours a été annoncée le [25 novembre 2020](#) pour ouverture le lundi **30 novembre 2020**.

La situation entre le 21 septembre et le 19 octobre nous plaçait dans une situation inconfortable mais non insoluble puisqu'il suffisait au professeur de couper le microphone et de sortir du champ de vision ou de mettre un chapeau sur la caméra pour échapper à la captation et à l'enregistrement. Par ailleurs les diffusions n'étaient pas publiques mais internes à l'université. Aucune intention d'enregistrement à l'insu des personnes n'a jamais existé dans les discussions interservices ; seules les contraintes matérielles dans la mise en œuvre des décisions politiques prises antérieurement expliquent ce pis-aller. Certes les conditions matérielles n'étaient pas pleinement satisfaisantes pendant quatre semaines et nul doute que les choses auraient pu se passer

différemment si nous avons disposé de plus de temps voire d'argent pour améliorer ces conditions matérielles, mais l'exigence légitime de respect des droits fondamentaux n'entraîne pas avec elle l'ouverture d'une créance illimitée sur les deniers publics, ni le bénéfice de miracles technologiques. Aucun droit fondamental n'a donc jamais été affecté en raison du dispositif Amphis-Virtuels à Paris 1 durant cette période, ni dans les intentions ni dans les faits, même si des esprits chagrins ont soutenu abusivement le contraire.

En revanche, la situation entre le 21 septembre et le 19 octobre produisait un relatif « déconfinement » des cours, au moins en ce sens : les cours étaient accessibles aux étudiants formés et sélectionnés pour les suivre... mais aussi à des milliers d'étudiants et personnels (environ 45000), non spécialisés voire même non préparés, en termes de capacités de compréhension, pour suivre tel ou tel enseignement, de tel ou tel niveau d'étude, alors que certains sont très spécialisés comme dans tout établissement d'enseignement supérieur. Cette ouverture soudaine des cours fait courir le risque d'un décalage entre le professeur, son public étudiant spécialisé d'une part... et, d'autre part, un public plus large susceptible d'interpréter le cours comme il le ferait d'une expression à la télévision, en la rapportant aux débats généraux de l'espace public plutôt qu'à un corpus de connaissances « prérequis » pour suivre le cours : un étudiant de mathématique n'est pas nécessairement en capacité de comprendre un cours d'art contemporain... Et le phénomène des réseaux sociaux, tendanciellement très utilisés par les étudiants, exacerbe les risques de controverses estudiantines (voire médiatiques ensuite), basées sur des incompréhensions ou des déformations.

Avec le huis-clos normal d'un cours, le professeur s'adresse à un seul public, qu'il connaît bien, en ce qui concerne son bagage de formation, sa spécialité, son niveau d'étude, ses cours adjacents, et qu'il connaît aussi pour l'avoir déjà vu réagir pendant les séances antérieures. Au contraire, l'ouverture du cours à un public plus large et changeant à chaque séance contraint le professeur à s'adresser simultanément non pas à un mais à deux publics différents dont l'un des deux, le plus large, lui est relativement inconnu quant à ses caractéristiques et capacités de compréhension. Pour beaucoup de sujet à traiter en cours, l'exercice, dans de telles conditions, est impossible à réussir. Les professeurs ne peuvent pas s'adresser simultanément à deux publics si différents sans risques d'incompréhensions ou sans être contraints d'éviter implicitement les sujets à risques, ce qui serait inacceptable.

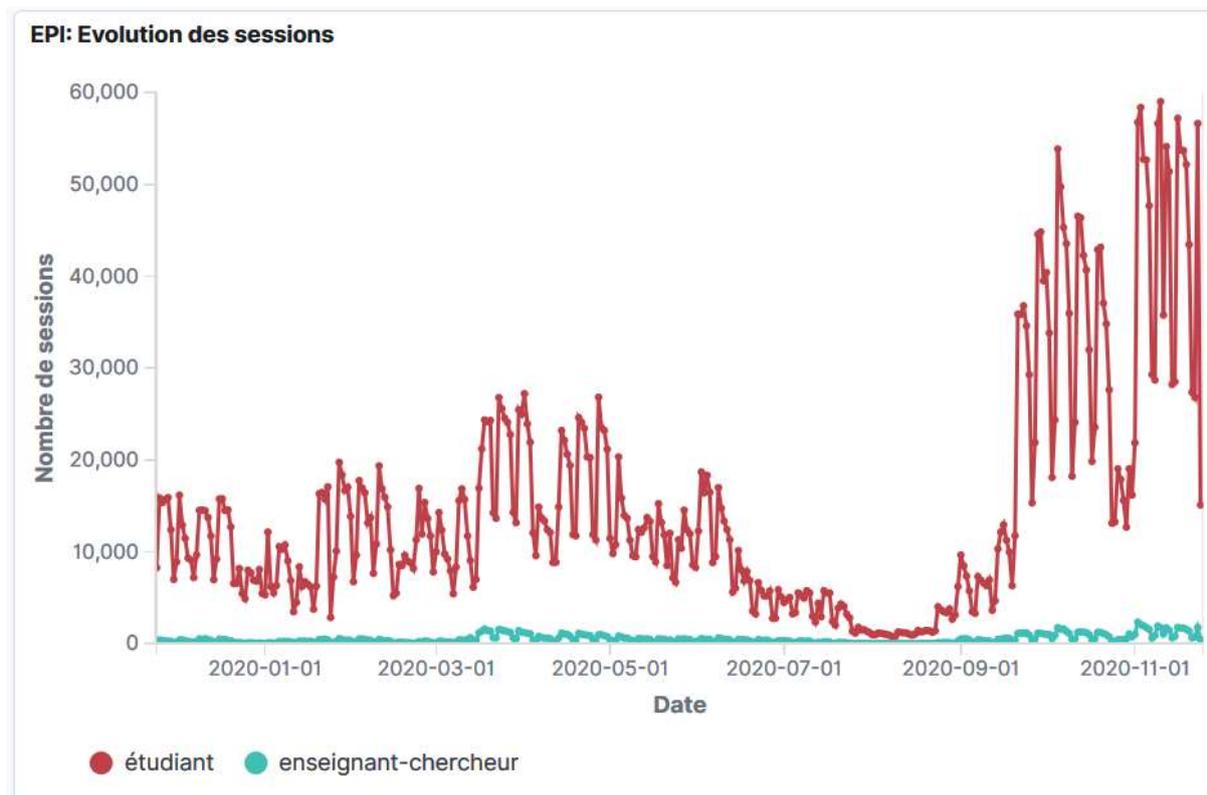
Je recommanderai pour ces raisons de ne pas favoriser l'affichage *large* des cours enregistrés (sur plateforme commune) mais au contraire de favoriser par explication et incitation l'affichage *restreint* dans les EPI de l'enseignement seulement. Les manipulations numériques à réaliser pour cela ne sont pas très aisées, mais j'ai bon espoir qu'avec une communication d'accompagnement pas à pas, via le nouveau [forum], tous les créateurs d'EPI parviendront à ce résultat de mise en œuvre de la V3 d'Amphis Virtuels en quelques jours, fin novembre / début décembre.

### ***1.3 Les usages du numériques en septembre, octobre, novembre 2020***



#### **Statistiques d'usages**

Durant ces trois premiers mois de rentrée sous contrainte sanitaire, les Espace Pédagogiques Interactifs (EPI) plateforme d'apprentissage en ligne de type « Moodle », ont été massivement utilisés : de une fois et demi à deux fois plus que durant le premier confinement où l'on avait déjà vu exploser les statistiques d'utilisation des outils numériques, en comparaison des années précédentes.

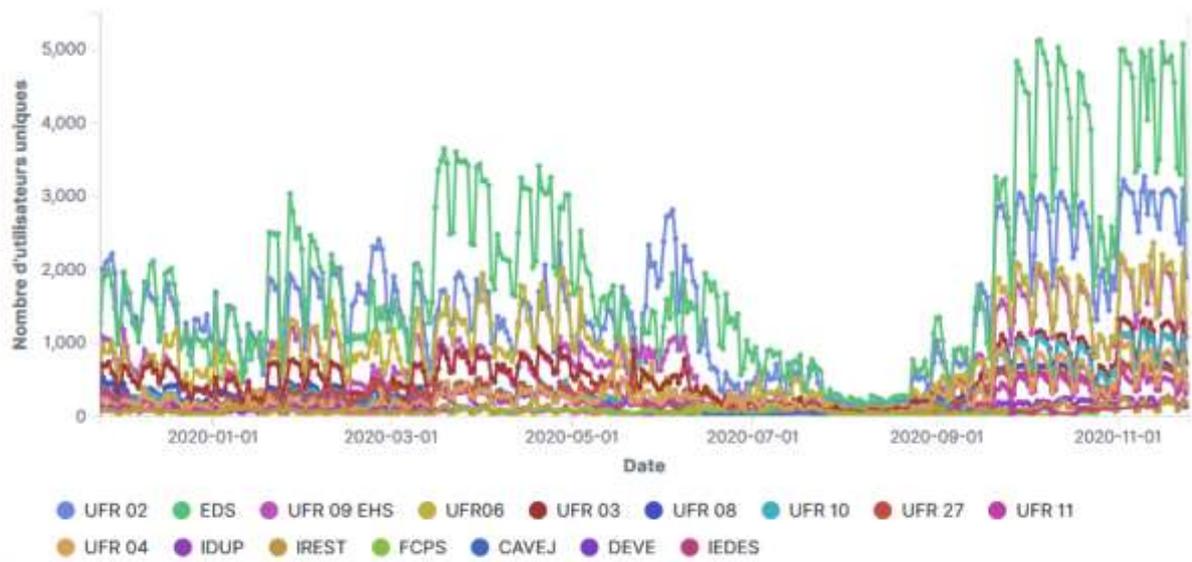


(NB : la « session » est une catégorie statistique comprenant au moins 5 utilisations estudiantines simultanées ; elle reflète mieux l'activité de notre plateforme que le nombre d'utilisateurs par jour).

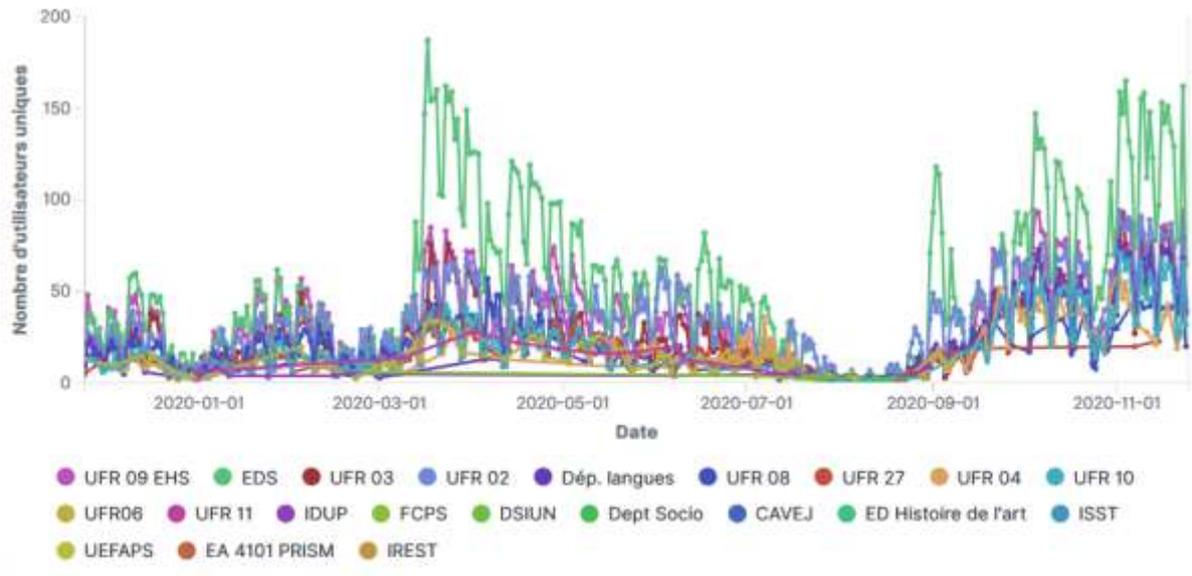
L'examen des usages, composante par composante, en comparant le premier confinement et la rentrée, montre que l'expérience étudiante n'est pas similaire à celle des enseignants. Une explosion d'usages de la part des enseignants s'observe début mars 2020 alors que les étudiants ne suivent pas du tout la même courbe d'accélération. Une divergence forte apparaît ainsi dans les statistiques d'usages (créations, utilisations, téléchargements, messages, etc.) entre professeurs et étudiants de certaines composantes.

Au contraire, depuis la rentrée 2020 et pendant ce deuxième confinement de novembre 2020, la divergence entre étudiants et enseignants est nettement moindre qu'en mars : si l'on considère les usages durant les trois mois écoulés, les comportements des étudiants et des professeurs sont en relative cohérence. Cela est dû en partie à l'expérience acquise par tous durant le premier confinement, en partie aussi au dispositif Amphis-Virtuels conduisant à utiliser davantage les EPI (notamment pour les visionnages) et en partie à la politique d'établissement plus incitative à réussir le semestre coûte que coûte, même avec des moyens très insuffisants. En fin de période, notamment fin novembre, les difficultés estudiantines sont apparues plus massives et cruciales que dans les semaines précédentes. Elles ont amené à l'Administration Provisoire à s'exprimer pour remettre en phase l'ensemble des enseignants et l'ensemble des étudiants, par une communication pas-à-pas notamment par [message officiel de l'Administrateur Provisoire](#) et de la Directrice Générale des Services sur la préparation des examens, le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

EPI: Accès étudiants par composante



EPI: Accès enseignants par composante



Particulièrement dans cette conjoncture, les usages du numérique dans l'enseignement ne se résument pas à des statistiques de production et de consultation des EPI ou des visioconférences. Ce sont d'abord des pratiques concrètes pour enseigner dans une situation historiquement exceptionnelle. Tous nos dispositifs d'organisation habituelle, pédagogique et administrative, sont débordés. Cet établissement n'a pas été conçu pour l'enseignement à distance, pas même l'enseignement mixte avec la moitié des étudiants en présence et l'autre moitié à distance. Malgré la meilleure volonté du monde, dans ces circonstances difficiles voire catastrophiques de second confinement, chacun a dû bricoler avec les moyens du bord.

### Expériences enseignantes

Les retours d'expériences sont rares à Paris 1 et les remontées d'informations auprès des instances centrales également rares. Reflet d'un tropisme, ici pathologique, de l'archipel des composantes ? Les acteurs de la gouvernance centrale en sont souvent réduits à supplier pour obtenir des informations de terrain et, tout simplement, savoir ce qui se passe dans chaque composante de l'établissement qu'ils pilotent. Toute démarche en ce sens semble pouvoir être

soupçonnée d'une intention cachée de surveillance, d'atteinte aux libertés, aux droits fondamentaux etc.

C'est donc avec beaucoup de précautions que j'ai interrogé les enseignants via la liste institutionnelle [ENSP1] (2553 enseignants et chercheurs de Paris 1, toutes catégories: titulaires MCF, Prof, PRAG, contractuels, vacataires, émérites...) sur leurs expériences de second confinement par message du [13/11/20 - 18:20](#): « *Durant ces deux premières semaines de (re)confinement, comment vous y prenez-vous pour enseigner ? Quelles améliorations voyez-vous apparaître par rapport à la situation du premier confinement ? Quelle forme ou aspect de l'enseignement à distance (cours entier, séance particulière, processus transversal, expérimentation...) avez-vous pratiqué et pouvez-vous décrire, qui vous semble avoir été bien reçu par les étudiants favorisant leur attention soutenue sur un temps long d'enseignement ?* »

Les réponses réceptionnées à l'adresse de fonction du Chargé de mission (<[AP-mission-pedagogie-numerique@univ-paris1.fr](mailto:AP-mission-pedagogie-numerique@univ-paris1.fr)>) ont été peu nombreuses : vingt-cinq très exactement, ce qui ne permet pas de repérer des tendances représentatives. En revanche, certaines réponses furent très sérieusement réfléchies et travaillées. Je tiens à remercier ici ces collègues. J'en ai choisi trois particulièrement intéressantes et abordant de multiples points évoqués aussi par les autres. Elles sont issues de pratiques disciplinaires différentes (gestion, géographie, langues) et reflètent des perceptions subjectives différentes de la situation, allant des plus satisfaites au plus insatisfaites :

*Sujet : Re: [ensp1] Retours d'expériences des enseignements à distance après deux semaines de (re)confinement*

*De :*

*Date : 17/11/2020 à 00:22*

*Pour : Chargé de mission <[AP-mission-pedagogie-numerique@univ-paris1.fr](mailto:AP-mission-pedagogie-numerique@univ-paris1.fr)>*

Cher collègue,

Je vous remercie de votre message, qui porte sur un sujet important pour notre université et notre profession.

Je prends le temps d'y répondre, car j'ai vu circuler sur les listes de diffusion de l'université beaucoup de retours négatifs, dans des termes (comme celui de "pseudo-crise sanitaire") qui donnent à penser que, face à la crise, certains collègues perdent le sens des priorités. Mon expérience de l'enseignement à distance étant plutôt positive, il me semble important de vous la communiquer afin que vous ayez des retours qui contrebalancent ceux mentionnés ci-dessus.

Mon point de vue est que la santé de tous et le principe de précaution doivent primer sur nos routines pédagogiques et méritent que nous nous investissions dans l'enseignement à distance. J'ai la chance d'avoir, parmi mes connaissances, des infirmières affectées aux urgences covid, cela me permet de relativiser les choses. Vous trouverez ci-dessous mes réponses à vos questions. **Vous pouvez utiliser tout ou partie de ce témoignage, sous forme anonyme** s'il vous plaît: je prends du temps pour le rédiger, mais je ne souhaite pas en consacrer à répondre aux réactions (potentiellement critiques) qu'il pourrait susciter.

#### **Sur la méthode pour enseigner à distance:**

Je donne ce semestre des CM aux niveaux L3, M1 et M2 ainsi que des TD au niveau L3. Dès la fin de l'été, j'avais anticipé la possibilité d'un re-confinement. Je me suis équipé, en conséquence, d'un tableau blanc et de feutres, fait quelques tests de visibilité et lisibilité avec Zoom, et réservé un mur de mon domicile à l'enseignement à distance. Je dispose par ailleurs de supports de cours aux formats PDF que je peux à la fois déposer sur l'EPI et utiliser pour enseigner via la fonction "partage d'écran" de Zoom.

Pour les parties de cours nécessitant l'usage du tableau blanc, si je positionne bien ma webcam et si j'écris aux feutres noir et rouge, les étudiants voient parfaitement bien. Ils se manifestent très rapidement en cas de problème de visibilité momentané, et je corrige ce problème dans l'instant en modifiant l'angle ou la distance de la webcam. J'ai par ailleurs réussi à emprunter en fin de semaine passée, une tablette numérique entrée de

gamme, que j'ai utilisée avec le "tableau blanc partagé" de Zoom pour un CM de 3h en L3. Cet objet nécessite un effort d'apprentissage: il faut s'habituer à écrire sans regarder sa main et en suivant son écriture à l'écran (il existe des modèles plus coûteux avec écran tactile intégré qui évitent cela). De fait, l'écriture apparaît un peu plus "enfantine" que sur un véritable tableau blanc, mais les étudiants ont apprécié car il n'y a plus aucun problème de visibilité, et j'écris plus lentement. Je vais pouvoir conserver cette tablette pendant le reste du confinement, c'est une chance et une opportunité auxquelles tous mes collègues n'ont pas forcément accès.

J'exploite également les ressources numériques de Paris 1, qui sont nombreuses et fonctionnent bien (je tiens à souligner le remarquable travail fourni par le service informatique). J'ai déposé, dès le passage à l'enseignement "en groupes alternés", des corrigés de TD sur l'EPI et, depuis le confinement, des supports de cours supplémentaires. Depuis que l'enregistrement des sessions Zoom est autorisé, j'enregistre mes CM (comme je le faisais en présentiel dans les amphis équipés) et les dépose sur l'EPI pour que les étudiants puissent les suivre en *streaming* s'ils le souhaitent. Je dispose de plus, pour certains cours, de vidéos (PDF commentés) pertinentes réalisées pendant le premier confinement et que je mets à disposition des étudiants concernés via le système Filex. Les deux types de vidéos sont très appréciées des étudiants.

Enfin, pour les TD que je n'assure pas moi-même, j'ai, dès l'annonce du confinement, contacté l'administration de mon UFR pour que les membres de mes équipes pédagogiques non affiliés à Paris 1 et n'ayant pas de compte Zoom puissent avoir accès à cette application pour enseigner. Certains ont préféré utiliser d'autres solutions (comme Skype), avec mon accord et celui des étudiants de leurs groupes.

### **Sur les améliorations par rapport au premier confinement**

Sur le plan strictement pédagogique, la situation actuelle n'a plus rien à voir avec celle du premier confinement:

1. Je bénéficie de l'expérience acquise et du matériel de cours créé à l'époque, dont je peux réutiliser une partie aujourd'hui (tout en continuant à créer de nouveaux supports de cours, qui pourront certainement, eux aussi, me resservir plus tard).
2. Nous avons à notre disposition, comme souligné plus haut, de nombreux outils numériques qui méritent d'être utilisés et, qui, moyennant un modeste investissement en temps et un petit effort d'adaptation, sont très conviviaux. Personnellement, si je vois un aspect positif à la crise actuelle sur le plan pédagogique, c'est qu'elle nous offre la possibilité d'investir davantage tous ces nouveaux outils d'enseignement et d'acquérir des savoirs-faire que nous pourrions mobiliser à nouveau dans notre activité d'enseignant, même après le retour à une situation "normale".
3. Mes enfants (en maternelle et primaire) sont à l'école en journée, ce qui procure une ambiance plus calme à domicile en journée et facilite donc le déroulement des cours à distance sur cette plage horaire. Pour les cours ayant lieu quand les enfants sont à la maison (le mercredi par exemple), je m'isole et ma compagne veille sur eux. Nous parvenons à nous organiser et à fonctionner en bonne réciprocité, mais je suis bien conscient que cela n'est pas forcément possible pour tous les couples avec enfants.

### **Sur l'attention (et les retours) des étudiants**

Contrairement à ce que j'ai pu lire ici ou là, mes étudiants ne sont pas moins attentifs en ligne que lors des cours sur site. Ils sont peut-être même plus attentifs: ils osent davantage prendre la parole qu'en amphi, par exemple. J'encourage cette prise de parole, via le micro en TD ou en petite promotion, et en priorité via le *chat* de Zoom pour les plus grandes promotions. En TD, j'ai à peu près le même nombre d'étudiants (peut-être un peu plus) qui participent et "tirent" le groupe que lors de l'enseignement sur site en début d'année.

Le *chat* présente certains avantages, y compris par rapport à un cours physique: si un étudiant perd le fil, il pose sa question à tous. Dans certains cas, cela me conduit à reprendre une explication depuis le début et dans d'autres (par exemple s'il a simplement manqué un point précis), ses camarades lui répondent rapidement (souvent avant même que j'aie le temps de le faire) et sans faire de bruit (alors que cela pourrait être une source de brouhaha en amphi). Il en va de même dans les TD. Je prends soin de faire des pauses régulières, et les laisse échanger librement entre eux (sans moi) pendant la pause.

Les étudiants restent dans leur vaste majorité très motivés, et demandeurs de tous les supports que je peux mettre en ligne pour faciliter leur apprentissage (corrigés de TD, notes de cours et vidéos). La majorité (pour ne pas dire tous) préfèrent le distanciel intégral au mode d'enseignement "en alternance" que nous avons connu pendant le mois d'octobre, avant le confinement. Je les comprends, car ce mode d'enseignement les obligeait, de par l'absence de système de captation vidéo systématisé en-dehors des amphis, à rattraper sur leurs camarades des notes de cours ou des corrections d'exercices qui avaient été plus ou moins bien prises. Même avec les supports et corrections fournis sur l'EPI, ils avaient énormément de mal à rattraper les séances auxquelles ils n'avaient pas assisté. Avec le recul, compte tenu de ces retours de mes étudiants et étant donné que les outils étaient là, je me demande pourquoi Paris 1 n'a pas généralisé le distanciel plus tôt dans le semestre, tout en prévoyant par exemple des séances de rattrapage en présentiel pour les étudiants les plus défavorisés ou en situation de "décrochage". C'est une solution d'enseignement véritablement "hybride" à laquelle il conviendrait peut-être de réfléchir pour de futures situations de crise (fermetures de centres, par exemple).

Les seules véritables inquiétudes émanant de mes étudiants ont concerné l'organisation des tests de CC, mais j'ai répondu rapidement (par email et lors des séances de cours) à leurs attentes pour les rassurer à ce sujet.

### Résumé et conclusion

Pour résumer, je dirai que sur le plan strictement pédagogique, la crise actuelle ne doit pas nécessairement être subie ou mal vécue: ce peut aussi être l'opportunité d'investir davantage tout un ensemble de nouveaux outils numériques, qui ouvrent des possibilités. Ainsi, l'expérience acquise ici pourrait être redéployée en cas de crise future (impliquant par exemple la fermeture d'un ou plusieurs centres de Paris 1) ou en cas de paralysie des transports comme celle rencontrée fin 2019. Et même si, dans une situation "normale", l'enseignement en présentiel reste à privilégier, cette expérience pourrait également servir, occasionnellement, à tel ou tel enseignant qui voudrait rattraper un cours mais à qui le service du planning ne pourrait fournir de salle ou d'horaire adéquat. Pourquoi, dans ce cas, se priver de la possibilité d'organiser un rattrapage à distance?

Je conçois aisément que des collègues puissent rencontrer, face à l'enseignement à distance, des obstacles que, par un mélange d'anticipation et de chance, je n'ai pas rencontrés. Je n'ai pas la prétention d'ériger mon expérience en modèle. Je souhaite simplement pointer du doigt des possibilités, que chacun est libre d'essayer de s'approprier ou pas en fonction de ses contraintes propres.

Bien cordialement,

*Sujet : Re: [ensp1] Retours d'expériences des enseignements à distance après deux semaines de (re)confinement*

*De :*

*Date : 13/11/2020 à 19:15*

*Pour : Chargé de mission [AP-mission-pedagogie-numerique@univ-paris1.fr](mailto:AP-mission-pedagogie-numerique@univ-paris1.fr)*

Monsieur Valluy,

je vais essayer de répondre à vos questions...

#### **Durant ces deux premières semaines de (re)confinement, comment vous y prenez-vous pour enseigner ?**

Avec zoom pour les TD et je viens dans l'amphi H de PMF pour mon cours magistral car ma première expérience de panopto s'est révélée beaucoup trop chronophage. J'apprends à parler à des chaises vides, mais les étudiants me répondent dans le chat quand je pose une question et du coup, je me sens moins seule ; mais c'est quand même sinistre. Par contre, je suis très reconnaissante à ceux qui ont mis en place le système d'amphi virtuel et chaque jeudi matin, je pense à eux avec beaucoup de gratitude.

#### **Quelles améliorations voyez-vous apparaître par rapport à la situation du premier confinement ?**

Lors du premier confinement, nous avons tous été dans la panique et l'improvisation. Pour ce second confinement, nous étions tous mieux préparés. Les services de l'université ont pu déployer les outils, les

enseignants ont eu le temps de se former à ces outils et surtout de prévoir pendant l'été différents scénarios pour adapter nos enseignement et les étudiants savaient aussi à quoi s'attendre : j'en ai presque aucun qui ait disparu des radars ! Par contre, bizarrement, je trouve cela plus dur moralement ; je crois qu'un enseignant ça n'est pas fait pour être privé de ses étudiants et deux fois dans l'année, c'est vraiment très dur !

Quelle forme ou aspect de l'enseignement à distance (cours entier, séance particulière, processus transversal, expérimentation,...) avez-vous pratiqué et pouvez-vous décrire, qui vous semble avoir été bien reçu par les étudiants favorisant leur attention soutenue sur un temps long d'enseignement ?

J'ai adapté mes modes d'enseignement sans les bouleverser non plus.

Pour le CM, je consacre les 15-20 premières minutes à répondre aux questions qu'ils me posent dans le chat et je mets plus de documents complémentaires (définitions par exemples) sur l'EPI que ce soit dans le ppt du cours ou sur un document à part.

Pour l'un de mes TD (en licence 2) en zoom, j'ai choisi de rester en demi-groupe, sur le même mode d'organisation (groupes A et B) qu'avant le confinement, ce qui permet de garder un bon niveau d'interactivité. Nous faisons comme d'habitude pour le commentaire de documents : je les laisse travailler les documents du TD tout seuls pendant 45 minutes tout en étant disponible pour répondre à leurs questions. Puis, je les interroge et reprends les questions avec eux pendant une heure et quart. Un étudiant est chargé de prendre des notes pour toute la classe, notes que je relis, complète éventuellement et mets sur l'EPI. A part ce dernier point, dans les faits, il n'y a pas de grand changement par rapport au cours en classe qui est déjà assez interactif. Mais je préfère quand même, et de loin, les cours en classe. L'autre groupe fait un petit travail à la maison qui est rendu et noté. Pour l'autre TD (statistique et cartographie en L1) la chose la plus difficile est que les étudiants doivent travailler sur ordinateur. C'est difficile de les aider tous à distance pendant la séance. Je suis obligée de leur donner des rendez-vous individuels en dehors des heures de cours : ils sont nombreux, cela prend un temps de dingue, mais c'est important pour eux, alors je le fais. Quand aux étudiants, je ne peux que reconnaître leurs efforts pour rester concentré et pour participer aux cours (au delà de la simple présence en ligne). En particulier, mes étudiants de licence 1 s'accrochent tellement et je suis tellement fière des efforts qu'ils font que je ne souhaite qu'une chose : pouvoir avoir l'occasion de leur dire en face à face, même masquée, avant les vacances de Noël !

Voilà, le seul vrai problème que je rencontre, c'est que, comme vous probablement, je déteste être confinée et que je ne rêve que de retrouver une université débordante de vie !

Bien cordialement,

*Sujet : Re: [ensp1] Retours d'expériences des enseignements à distance après deux semaines de (re)confinement*

*De :*

*Date : 13/11/2020 à 20:31*

*Pour : Chargé de mission <AP-mission-pedagogie-numerique@univ-paris1.fr>*

Bonjour Jérôme

merci pour votre proposition.

Je vais apporter mon petit témoignage.

J'enseigne la langue (...) au département des langues. En prévision d'un éventuel passage au distanciel, nos directeurs de département nous ont proposé e mai dernier d'acheter des tablettes numériques, destinées en priorité aux enseignants de langues à script complexe. Cela aurait servi notamment à tracer les lettres (...) à la main avec un stylo sur la tablette pour montrer le geste. Les tablettes sont arrivées hier 12 novembre (6 mois après). Dommage, je viens de terminer l'alphabet, en me débrouillant comme je pouvais.

Mis à part cela, j'ai eu une première semaine assez pénible, et une deuxième assez bonne.

Je précise que j'effectue 17 heures de cours par semaine, dont 14 en niveau débutant.

La première: mon PC a un problème de son qui va et vient. Au bout du 3ème cours zoom du lundi, l'ordinateur a laché. J'ai dû emprunter celui de mon mari en l'empêchant de travailler car j'avais laissé mes étudiants en attente. Le lendemain j'ai emprunter un deuxième ordinateur de mon mari. Un mac fixe qui est un peu âgé. Le son et l'image y étaient parfaits mais Apple nous avait recommandé de ne pas télécharger de nouveaux logiciels car il

était vieux et ne pouvait plus effectuer les mises à jour. J'ai été obligée d'y installer zoom.

Le soir, l'écran s'est éteint et le Mac nous a lâchés.

Depuis, je me suis rabattue sur mon PC dont le son me fait la gentillesse de ne pas sauter à nouveau pour le moment. J'ai dû entre temps emprunter des sous à la famille pour un éventuel achat en urgence d'un nouvel ordinateur, les nôtres ne supportant pas un usage aussi intense...

La deuxième semaine s'est mieux passé car pas de problèmes techniques.

Venons à la santé:

17 heures de cours sur écran avec la concentration maximale. Même en y mettant des pauses cela est difficile à supporter pour les yeux et pour les oreilles.

J'ai dû effectuer des contrôles ces deux premières semaines pour mes 9 TD (total de 220 étudiants). J'ai téléchargé 220 copies PDF quand j'avais de la chance, photo quand j'en avais moins...J'ai travaillé sur écran pour corriger ces copies. Epargnez-moi le compte des heures que j'y ai passé. Je préfère ne plus y penser. D'ailleurs, ce n'est pas fini; Ensuite, j'ai renvoyé à chaque étudiant sa copie corrigée dans des mails personnalisés.

Pourquoi? Parce que faire un contrôle en langue (et dans d'autres matières d'ailleurs) et recevoir une note sans savoir quelles sont nos fautes c'est absolument une mascarade. Mieux serait de les laisser apprendre seuls avec la méthode Assimile.

Je ne parle même pas du fait qu'à côté de cela je fais de la recherche, je suis coordinatrice du Centre (...) de Paris 1, et de la préparation à l'agrégation (...). Cela ajouterait d'autres heures d'écran à votre calcul de mes heures totales d'écran du 2 au 13 novembre.

J'ai eu de forts maux de tête la semaine dernière.

Les étudiants:

Je suis inquiète pour eux. Si mes heures d'écran font peur seulement à y penser et à les compter, j'imagine les leurs...

Le temps d'attention baisse progressivement. Cependant, ils sont tous là (une majorité en tout cas) et ont besoin qu'on se voit. Ils ont besoin de ce suivi.

J'ai eu des appels à l'aide d'étudiants vivant le confinement avec difficulté. Je les ai renvoyés vers la cellule psychologique de Paris 1.

Voilà mon témoignage. Vous pouvez le reformuler en paraphrasant et surtout en le rendant plus concis. Jefais confiance en votre esprit de synthèse.

Bonne soirée,

### Témoignages étudiants

En ces derniers jours du mois de novembre, les usages du numériques se relient en effet avec les difficultés estudiantines. Plutôt que de les décrire à l'aide de la multiplicité des sources (emails, visioconférences, téléphones...) qui les ont confirmées, je préfère reproduire ici un témoignage étudiant adressé à un collègue et diffusé sur le [forum] le [28/11/20 21:24](#), ainsi qu'un autre témoignage étudiant envoyé le même jour sur le [forum] également.

Monsieur,

Nous espérons que vous vous portez pour le mieux. Le message suivant a pour but de rendre compte de la situation des étudiants en deuxième année de double licence X-Y. Dépourvu de revendications, il vise à informer et alerter car nous nous retrouvons à être inquiets les uns pour les autres. Ce caractère informatif peut être pertinent dans la mesure où cette double licence est nouvelle et le confinement a distendu le lien avec le personnel enseignant et encadrant. Nous nous adressons ainsi à vous en tant que responsable de notre double licence, et en tant que professeur ayant suivi nos préoccupations et états d'âme durant le premier confinement. Nous mesurons toute la difficulté à laquelle nous nous confrontons en vous faisant parvenir ce message et ces témoignages, et nous en sommes désolés.

Depuis quelques jours, la parole s'est libérée autour des difficultés que nous rencontrons dans le cadre de nos études. Chacun avait le sentiment que sa propre méthode de travail ou sa situation personnelle étaient à l'origine de son mal-être. Alors en plus de se sentir mal, nous nous sentions personnellement

responsables de cet état des choses. En échangeant, nous avons pu réaliser que notre cas est une généralité.

Les témoignages à propos d'anxiété, de solitude, de larmes, de manque de sommeil ont commencé à se multiplier. Cette détresse transcende les différentes organisations ou les capacités de travail que l'on peut avoir individuellement. Il y a un surmenage difficile à cause du confinement. Les étudiants ressentent une certaine impuissance : leur travail est régulier, et pourtant la liste des échéances ne désemplit pas. A cela s'ajoute l'incompréhension de nos parents et proches qui nous voient travailler constamment sans pour autant que notre situation s'améliore. Comment leur expliquer que malgré le nombre d'heures consacrées aux devoirs et révision notre retard est toujours là ?

Les exigences de production de devoirs rendent difficile parfois les révisions, les lectures intellectuelles voire toute démarche de travail autre que la rédaction de copies toutes potentiellement notées. D'où une certaine anxiété.

Les études surtout en filières sélectives sont forcément difficiles. La difficulté intellectuelle est une chose que l'on attendait, mais pas la difficulté psychologique. Nous sommes peu armés face à la seconde en ces temps compliqués.

Les étudiants, combattifs, redoublent d'imagination et d'astuces pour gérer la pression. Techniques de méditation, applications pour téléphone de pensée positive... Tout y passe pour éviter de craquer. Il doit également y avoir des ressources de soutien psychologique dont nous n'avons peut-être pas connaissance.

Il est difficile d'évaluer l'état d'esprit d'une quarantaine de personnes, même pour nous qui en faisons partie. Cependant, il semble que la situation actuelle soit des plus inquiétantes. Il y a lieu d'émettre des préoccupations sérieuses quant à la situation d'étudiants de cette double licence, d'autant plus que le confinement nous isole les uns des autres.

Notre intention n'est absolument pas de produire une plainte, de nous placer en victime ou de demander quoi que ce soit. Nous vous prions de nous croire. Il s'agit uniquement d'une expression de l'inquiétude que nous ressentons pour nos camarades dans l'éventualité où certaines situations s'enfonceraient dans une forme de détresse. Ce mail sert simplement pour nous à recréer du lien en ces temps étranges.

*Ci-dessous une liste de témoignages anonymes d'étudiantes et d'étudiants de la Double Licence :*

« Je pleure plusieurs soirs par semaine à cause du stress. Je travaille plus de 8 heures par jour sans m'en sortir. J'envisage d'aller voir un médecin car je ne devrais pas être si jeune et déjà si angoissée. Je sais que ça ira mieux. »

« Je me réveille plusieurs fois en pleine nuit persuadée que c'est le matin et que je dois travailler. »

« La crise d'angoisse me guette dès que je me mets au travail parce que je me sens débordée tout le temps. Parfois, je n'arrive même pas à ouvrir mon ordinateur tellement ça m'opresse. Je pense très souvent à abandonner le cursus. »

« J'en viens à prendre des vitamines pour me concentrer et d'autres pour dormir. J'oscille entre refréner mes crises d'angoisses et réviser. J'ai l'impression de ne pas être à la hauteur, j'ai développé le syndrome de l'imposteur. Je n'ai aucun moment pour prendre soin de moi, ça affecte mon efficacité de travail donc je travaille plus, c'est un cercle vicieux. Je pense me rapprocher d'un psychologue. »

« Je lis habituellement 3 à 5 livres par mois pour mon plaisir. Avec le rythme de travail actuel j'ai à peine pu lire 10 pages depuis le début du confinement, c'est ma seule possibilité si je veux me coucher à une heure raisonnable pour tenir le rythme. »

« A force d'être devant un ordinateur toute la journée, j'ai des maux de tête et je pense que c'est ça, ajouté à la pression, et au fait que je ne bouge pas de la journée, qui m'empêche de m'endormir le soir. Je ressens la fatigue, la solitude, je me demande un peu à quoi tout ça mène, travailler autant si au final on n'est même pas heureux. Je suis beaucoup moins productive et je mets beaucoup plus de temps à tout faire alors qu'on a plus de travail : au final, je suis bien obligée de ne faire qu'étudier. Je ne veux pas changer de cursus, j'aime ce que j'apprends, j'aime ma promo, j'aime ma fac, mais je me sens très loin de tout ça en ce moment. Bon, je garde quand même espoir, ça finira par aller mieux :) »

« C'est très dur de tenir le rythme en ce moment, et le reconfinement n'aide pas du tout .. Cela fait plusieurs mois que je n'ai pas pu rentrer chez mes parents à cause du Covid et ça devient très très dur à supporter je commence à craquer.. je me sens seule et j'ai besoin de rentrer chez moi pour me changer les idées mais c'est impossible et ça me pèse énormément.. Résultat j'ai des crises d'angoisse très souvent et des fois je bloque sur mes cours, j'allume mon Pc pour travailler mais je suis tellement épuisée et stressée que je n'y arrive pas .. j'aime beaucoup le cursus et ça me passionne énormément mais en ce moment je n'arrive à rien.. »

« Il m'arrive de faire des crises d'angoisse, et d'avoir à sortir de chez moi ou à m'allonger pour respirer. J'ai aussi des douleurs nerveuses dans le dos, dans les jambes, alors que je n'ai pas d'antécédents à ce niveau. J'essaye du mieux que je peux de dormir, de me reposer, de bien manger, de m'entretenir, mais c'est parfois impossible. Et je me sens souvent obligé de faire ce choix qui me glace le sang : la productivité ou la sérénité ? Sauf que je ne peux pas abandonner en cours de route. Que se passerait-il si je choisissais la sérénité ? Serais-je même sereine ? Je ne le pense pas. »

En vous remerciant d'avance pour votre écoute et votre temps,  
Respectueusement,

----- Message transféré -----

Sujet : Re: [forum] Situation des étudiant.e.s

Date : Sat, 28 Nov 2020 19:29:25 +0100

Pour : forum@listes.univ-paris1.fr

Bonsoir à toutes et à tous,

Je me permets de vous transmettre le point de vue qui est le mien, celui d'un étudiant lambda, mais qui passe beaucoup de temps à échanger avec les autres. Je vous conjure d'y prêter attention, parce que ces quelques lignes ne sont pas souvent écrites, mais elles passent leur temps à être prononcées entre étudiantes et étudiants.

Je crois qu'il est temps, en effet, de se préoccuper de la situation, et de s'en occuper à l'échelle de l'université plutôt que chacun dans son coin. Cette situation, désolé de répéter ce qui a été dit précédemment, est alarmante au plus haut point. J'entends parler autour de moi de lassitude, de colère, de fatigue, voire de problèmes de santé graves, de dépressions et de décrochages. Ce ne sont pas des cas isolés, comme cela peut arriver en novembre, mais bien une tendance de fond qui s'accroît de jour en jour. J'ai reçu des appels d'étudiantes et d'étudiants qui pleuraient de fatigue, d'autres d'incompréhensions. L'un m'écrivait la semaine dernière qu'il s'était fait remettre sous antidépresseurs, tandis que plusieurs témoignent, en privé comme sur les groupes de discussion, de leur situation de "décrochage permanent".

Ce décrochage permanent, je suis en train de l'expérimenter, consiste à avoir en permanence un train de retard que l'on ne peut rattraper qu'en prenant un autre train de retard. Le travail est en flux tendu, de 9 heures à 21 heures pour les plus efficaces, de 9h à minuit, voire au-delà pour les plus occupés, ceux qui font au système l'affront de vouloir continuer à suivre un second cursus (linguistique, dans mon cas), voire pire, de continuer à s'engager dans la vie associative qui rend notre Alma Mater si singulière. Parce que nous l'oublions, mais la vitalité associative est elle aussi en grand danger.

Pour revenir au décrochage permanent, qui est à la louche le lot de la moitié des étudiantes et étudiants de ma licence, et sûrement celui de milliers d'autres à travers l'Université, c'est une situation qui n'est tenable ni sur le plan physique, ni sur le plan psychique, ni sur le plan moral, c'est à dire de la mission que l'Université se donne.

Sur le plan physique, nous sommes victimes de migraines, de fatigue oculaire (une étudiante me confiait il y a trois jours avoir les yeux qui brûlent sous ses lentilles), de maux de dos et de poignet. Certains sont à la limite de l'atrophie musculaire, assis toute la journée, avec pour seul trajet quotidien l'aller-retour entre leur lit et leur bureau, et éventuellement une randonnée dans leur cuisine. Je n'arrive pas non plus à estimer la part des étudiantes et étudiants qui ne s'alimente plus correctement, mangeant devant son écran ou sautant des repas.

Sur le plan psychique, la solitude et la routine s'installent. Solitude de ne plus voir ni ses amis ni même quiconque à ce qui est censé être l'âge de toutes les expériences sociales, lassitude des décors (le même bureau, la même chambre, le même magasin), routine du travail (dissertation le lundi, commentaire le mardi, fiche de lecture le mercredi, etc. en boucle) et des cours ("prenez vos fascicules à la page 63, on va faire la fiche d'arrêt de la décision n°xxx").

Sur le plan moral, parce que notre Université est en train d'échouer. La Sorbonne plus que toute autre devrait savoir en quoi elle est un lieu de débat d'idées, d'élévation intellectuelle, d'émancipation et d'épanouissement. Sans vie associative, sans conférences, sans rencontres, sans soirées endiablées à danser jusqu'à 6 heures avant l'amphi de Finances publiques (désolé), sans les interventions interminables des trotskystes dans nos amphis, les expos dans la galerie Soufflot, les appariteurs tatillons en Sorbonne et les cafés en terrasse où on se tape dessus, entre deux potins, pour savoir s'il vaut mieux se rattacher à Bourdieu ou à Putnam, à Duguit ou à Hauriou, sans tout ce qui fait d'une Université une Université et de la Sorbonne la Sorbonne, nous sommes en train d'échouer collectivement.

Sous prétexte de vouloir s'adapter à la situation sanitaire, nous avons créé un problème sanitaire interne à notre établissement, et nous l'avons recouvert d'une crise du sens de ce que nous sommes en tant qu'étudiantes et étudiants, et de ce que Paris I est en tant qu'Université.

Ce problème majeur ne pourra être traité qu'à l'échelle de toute l'Université. Parce que nombre de nos étudiants dépendent de plusieurs composantes, et qu'il serait dérisoire de croire qu'alléger les cours d'une composante suffira à sauver de la noyade celles et ceux qui seront toujours submergés par les cours de la composante voisine. Parce qu'il semble que nous ayons décidé de tenir des examens *normaux* en présentiel en janvier, alors même que nombre d'entre nous sont confinés loin de Paris, alors même que la situation sanitaire demeure préoccupante, alors même qu'il serait risible de considérer qu'un seul étudiant de cette Université ait pu acquérir correctement les savoirs et savoir-faires qu'on peut exiger de lui en temps normal.

Je ne dis pas qu'il faut tenir des examens en distanciel, ni qu'il faut les tenir en présentiel, pour être honnête je n'en ai pas la moindre idée. Je sais en revanche que faire comme si tout était normal alors que rien ne l'est serait un affront fait aux étudiants.

J'ajoute, enfin, pour conclure ce trop long mot, que je ne parle pas ici des mauvais élèves. Lorsque je parle de la souffrance et de la pénibilité, c'est autant celle des meilleurs que des médiocres. Quand quelqu'un qui a eu 18,5 au bac s'effondre en larmes au bout du fil, ce n'est plus un problème

personnel. Quand des étudiantes et étudiants qui ont été sélectionnés sur Parcoursup à raison d'une place pour cent, qui ont été pour beaucoup toute leur vie les modèles les plus parfaits de notre système scolaire, qui sont pour nombre d'entre eux d'anciens préparatoires à la rue d'Ulm, quand ceux-là vous disent qu'ils souffrent et qu'ils n'en peuvent plus, c'est que le système est profondément cassé.

Désolé, je n'ai pas de solutions. On en a trouvé quelques unes dans notre UFR, elles sont listées dans le mail de M. Valluy, mais je persiste à croire que ce n'est pas assez. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut arrêter de faire comme si tout allait bien, parce que la situation est dramatique.

Je sais, par ailleurs, que ce constat et cette souffrance sont partagés par nombre d'enseignants, je ne peux que leur témoigner mon indéfectible soutien. Je remercie également Messieurs Boncourt et Le Pape d'alerter sur cette situation, et ne peux que souscrire à leur propos.

Prenez soin de notre société,  
Prenez soin de vous,

Respectueusement,

(...)

PS : ces propos sont tenus à titre strictement personnel, et ils n'engagent aucune des associations dont je suis membre.

## 2. Le réseau des référent.e.s « numérique », enseignant.e.s de Paris 1



Les référent.e.s « numérique » des composantes (Ufr, Instituts, Ecoles...) de Paris 1 est une création institutionnelle qui se situe à la charnière d'une politique conjoncturelle très largement perçue comme indispensable à la gestion immédiate de la crise 2020 et d'une proposition de politique durable de l'établissement tendant à considérer le réseau REFNUM, regroupement de tou.te.s les référent.e.s « numérique » de composante, comme un premier pilier de développement de la compétence d'établissement, notamment de son corps enseignant, sur le « numérique » (à côté des trois autres piliers évoqués ci-dessous).

Le projet de créer dans chaque composante de Paris 1 des référent.e.s « numérique » n'est pas nouveau. En 2006, lorsque je présidais le groupe de travail "Offre de formation, orientation, stages, VAE" pour la refonte du site web de Paris 1, l'idée était apparue dans le cours des discussions de ce groupe et des tentatives en ce sens avaient échoué face au peu de réponse du corps professoral et de la difficulté d'identifier à travers les activités de recherche des un.e.s et des autres un assez vaste vivier de compétences en sciences sociales du numérique. Le séminaire [Fichet-Heynlin](#) de 2013 à 2015, réunissant régulièrement des collègues de Paris 1 et d'autres universités sur le domaine, aurait pu favoriser un tel projet mais n'y ait pas parvenu non plus : l'intérêt tendanciellement manifesté par les enseignants de Paris 1 pour ces thématiques relatives au numérique étaient faibles. D'autres tentatives de constitution d'un réseau d'enseignants référents « numérique » de composante ont eu lieu, m'a-t-on dit, qui ont échoué également faute de trouver suffisamment de volontaires parmi les enseignants et, donc, probablement, de soutiens à cette politique dans l'établissement.

La crise sanitaire de 2020 a confronté l'établissement aux dimensions numériques de la société comme jamais par le passé. Après quinze ans de doutes sur ce projet, ceux-ci se sont estompés ces derniers mois. Le même projet a immédiatement reçu un accueil positif très large, notamment de la part des composantes. Et je suis particulièrement heureux d'avoir pu annoncer ce succès par message inaugural - tout à l'honneur des référent.e.s « numérique » - sur le nouveau [forum] institutionnel de Paris 1 ce [09/11/20 - 9:38](#). C'est un succès de Paris 1 que d'avoir vu se manifester autant de bonnes volontés pour s'engager, en ces circonstances difficiles, dans un rôle inconnu et à construire... que d'être arrivé à boucler le montage du dispositif et à le rendre opérationnel au premier jour de la rentrée confinée c'est-à-dire le lundi 2 novembre 2020.

Je tiens à rendre hommage ici à l'engagement des premiers référent.e.s « numérique » de l'université durant cette crise.

### ***2.1 Leur utilité dans la conjoncture exceptionnelle de l'Administration Provisoire***



Dans cette conjoncture, la première fonction attendue des référent.e.s « numérique » est d'aider leurs collègues à résoudre les problèmes techniques liés au maniement des outils numériques mis à leur disposition par l'université pour enseigner à distance. Cette fonction était utile dès la phase d'enseignement en « présentiel alterné », en septembre et octobre, et bien sûr aussi dans la phase de confinement en novembre. Le montage du réseau a été un peu lent en octobre mais la quasi-totalité des composantes a nommé un.e référent.e avant le 2 novembre 2020 date à partir de laquelle il fallait enseigner intégralement à distance.

En remplissant la précédente fonction de conseil aux collègues, les référent.e.s « numérique » en remplissent objectivement une seconde, dans cette conjoncture : celle de filtrer une partie des

questions techniques adressées à la DSIUN, notamment à son Service des Usages Numériques (SUN). Dans ce service de 13 personnes, l'équipe « Ingénieries pédagogiques et de formation » (IPF) est composée de sept collègues qui ont été débordés par le volume des sollicitations (des services, des enseignants, des étudiants) durant les phases de confinement. En créant des référent.e.s « numérique » l'établissement attend que les personnels et étudiants adressent leurs questions au référent « numérique » à charge pour lui de faire remonter à la DSIUN celles auxquelles il ne peut répondre, beaucoup de questions étant répétitives. Ce dispositif a commencé à fonctionner depuis le 2 novembre en ce qui concerne surtout les questions posées par les enseignants et les services des composantes... mais celles-ci relaient souvent des questions estudiantines. Le transfert des questions estudiantines adressées directement par des étudiants à la DSIUN vers les référent.e.s « numérique » des composantes, a été évoqué lors de la réunion Sun-DSIUN / REFNUM du mardi 10 novembre, qui eu lieu peu après la mise en place du réseau. La quasi-totalité des référent.e.s de composantes ont accepté le principe de ce transfert de charge. La mise en œuvre sera progressive par échanges d'e-mail ou accès partagé aux tickets d'assistance.

La troisième fonction des référent.e.s « numérique » dans cette conjoncture est d'intensifier les échanges de type « didactique » entre les collègues. Cette fonction – (pour l'avenir) à tenir systématiquement et méticuleusement à distance de toute logique de surveillance, de contrôle ou d'évaluation – vise à favoriser les échanges d'expériences, de conseils et d'idées entre collègues dans ces situations improbables d'enseignement (que ce soit avec la moitié ou la totalité des étudiants à distance). Par échanges emails, échanges téléphoniques individuels et réunions périodiques, la fonction de référent.e « numérique » devrait favoriser les dialogues didactiques informels sur la façon d'enseigner dans ce contexte, à favoriser les échanges de « recettes », au sens de façon de faire, ou simplement à rassurer les collègues sur leurs propres pratiques.

Parmi les objectifs présentés dans le courrier de l'Administrateur Provisoire aux Directions de composante le 7 octobre 2020 une autre mission aurait pu être utile : celle de recruter, former et animer dans chaque composante un réseau de référent.e.s étudiant.e.s « numérique » d'enseignement (cours magistral ou travaux dirigés) ou de groupes (CM + TD) d'enseignements. A cette date, cette partie n'a pu encore être mise en œuvre. Elle conserve son utilité dans l'immédiat sur ce semestre (notamment pour les examens de décembre et janvier) ainsi que pour le second semestre. Je recommanderai de mettre en œuvre ce projet.

La dernière mission inscrite dans cette lettre, relative à la recherche scientifique sur le domaine du numérique, concerne la politique de long terme et sera évoquée en dernière section du présent rapport.

## ***2.2 Montage du réseau REFNUM par les composantes (UFR, Instituts, Écoles) de Paris 1***



Le réseau REFNUM est une entité distincte de l'ensemble des référent.e.s « numérique » de composantes. Les référents auraient pu être nommés et entrer en activité sans mise en relation spécifique entre eux. Dans le contexte de cette crise, le choix inverse que nous avons fait de les relier au sein d'un réseau coordonné dans l'immédiat par le chargé de mission « pédagogie numérique », s'est révélé pleinement utile : la discussion entre les référents « numérique » à elle seule favorise l'élévation de leurs compétences et la résolution de certaines questions qui leur sont adressées ; elle permet de discuter des questions en suspens et de sélectionner les plus importantes, ainsi que les observations, à adresser aux diverses instances concernées de l'université ; elle favorise les échanges entre diverses instances de l'université, dont la DSIUN, et, via les référents, un nombre croissant de collègues dans les composantes.

Le courrier, en date du 7 octobre 2020 (Annexe 3), adressé par l'Administrateur Provisoire aux responsables de composantes marque le lancement de la création des référent.e.s « numérique » :

----- Message transféré de Cabinet de la présidence <[cabpresi@univ-paris1.fr](mailto:cabpresi@univ-paris1.fr)> -----  
Date: Wed, 7 Oct 2020 11:10:37 +0200  
De: Cabinet de la présidence <[cabpresi@univ-paris1.fr](mailto:cabpresi@univ-paris1.fr)>  
Objet: Courrier aux responsables de composantes / référent "numérique"

Chers directeurs de composantes,

Lors de notre réunion de ce lundi 5 octobre, à mon invitation, Jérôme Valluy, chargé de mission "Pédagogie numérique", vous a exposé l'urgente nécessité d'identifier dans chaque composante un enseignant-chercheur statutaire volontaire pour assurer une charge de référent "numérique". Nous projetons que ces référents-ECs soient coordonnés, à terme, par l'un d'eux en détachement annuel au service SUN de la DSIUN. Pour faire naître les vocations, et éviter tout nouvel échec des recrutements (comme par deux fois dans le passé) il nous appartient à tous, dans chaque composante, de valoriser le plus possible cette fonction de référent "numérique" non seulement dans les discours mais surtout dans les moyens mis à sa disposition. Le contexte la fait apparaître comme particulièrement nécessaire... encore faut-il qu'elle soit attractive. Voici quels sont nos objectifs à terme :

**Les missions du référent-ECs "numérique" de composante :**

- 1) diffuser informations et connaissances à ses collègues sur les outils numériques et leurs usages dans l'enseignement et la recherche.
- 2) faciliter les communications entre la composante, ses membres et les services de la DSIUN tant sur les outils numériques que sur la formation.
- 3) former et coordonner un réseau d'étudiants volontaires, délégués "numérique" de leurs cours respectifs, dans la composante.
- 4) animer la vie scientifique de la composante et de l'université, sur le domaine du numérique, en relation avec les autres référents "numérique".

**Les moyens envisagés mis à disposition du référent-ECs "numérique" :**

- 1) une décharge de service à déterminer conjointement.
  - 2) une formation continue spécifique et prioritaire assurée par la DSIUN.
  - 3) un bureau ou un lieu dans la composante avec équipements informatiques performants.
  - 4) un budget recherche spécifique géré par un laboratoire.
- Pour arriver à un tel dispositif, une mise en œuvre progressive sera nécessaire en commençant par les premiers items ci-dessus rapidement et dans l'immédiat par l'engagement du référent "numérique" dans la gestion de la crise actuelle.

Afin d'avancer au plus vite dans la mise en œuvre de ce projet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir recevoir Jérôme Valluy pour examiner avec lui les implications de ce projet dans la composante dont vous avez la responsabilité.

Bien à vous.

Pr. Thomas Clay

Administrateur provisoire de l'Université

La première difficulté pour mettre en œuvre ce programme a été la culture d'établissement en ce qui concerne le « numérique » : étrangement, ce mot semble parfois n'évoquer à Paris 1 que la dimension technique des outils numériques et très peu les transformations si vastes de la société numérique. Par suite, la fonction de référent.e « numérique » de composante a longtemps été perçue comme une fonction technique de prestation de service peu qualifiée ; une sorte de « factotum des EPI ». De là, des considérations anciennes sur le statut souhaitable (le moins onéreux) comme support d'une telle fonction : un contrat-étudiant ? une vacation ?

De là, pour moi, une certaine difficulté à faire comprendre que, en 2020, les enseignants-chercheurs doivent se saisir enfin de cet enjeu, construire leurs propres opinions et doctrines à ce sujet, relier leurs compétences en recherche et leurs compétences sur le numérique à l'université, construire entre eux les conditions de dialogues didactiques sur les pratiques professionnelles liées au numérique, former les étudiants depuis la première année jusqu'à la dernière pour les préparer à vivre dans une société déjà massivement « numérisée », propulser des dynamiques de recherche par laquelle la formation continue des enseignants est assurée autant que l'élévation de leurs compétences, animer les discussions au sein des composantes en ce qui concerne l'introduction systématique de formations sur le numérique dans nos maquettes de diplômes...

Le temps où le caractère très carencé de nos offres de formations (en ce qui concerne la dimension numérique des sujets enseignés dans chaque diplôme) pouvait passer inaperçue est clairement révolu en cette année 2020. P1PS est pourtant l'une des premières universités en nombre de certification C2i/[Pix](#) délivrées. La certification est rendue obligatoire ou quasi-obligatoire dans plus de la moitié des licences. Le plus souvent, l'enseignement « de culture et compétences numériques » qui prépare à cette certification est dispensé avec une coloration disciplinaire. Mais cela ne représente en tout qu'une trentaine d'heures environ de formation par étudiant, en cinq années d'études supérieures, ce qui est insignifiant au regard des besoins réels.

En 2020, en effet, malgré ces efforts, malheureusement, la très grande majorité des étudiants de Paris 1 terminent encore leurs cinq années d'étude sans avoir reçu de formation significative sur la société numérique dans laquelle ils vivent et travaillent (i.e. : la culture numérique, les industries numériques, le droit naissant du numérique, les usages sociaux du numérique et les nouvelles formes de sociabilité, la démocratie numérique, les protestations numériques, les métiers du numériques, la mondialisation numérique, les outils numériques, etc.) alors que tous, absolument tous, devront vivre dans cette société numérisée durablement (!), que tous reçoivent des formations en langue par exemple, presque aucun ne se voit enseigner la langue numérique et sa culture ou simplement les façons de vivre dans ce monde-là. Ces dimensions omniprésentes de toute domaine de formation, doivent être intégrés dans les cultures des composantes et dans leurs matières, enseignées comme un aspect de toute discipline d'étude ou presque, par les enseignants de la composante (notamment par les référent.e.s « numérique » mais pas seulement).

Certes les sciences sociales du 20<sup>ème</sup> siècles et des siècles précédents ne connaissaient pas ce phénomène d'expansion numérique et le corps enseignant de Paris 1, formé massivement par ces sciences sociales pré-numériques, y a été très mal préparé. Mais, les années et décennies passant, l'argument devient de plus en plus insuffisant pour justifier ce qui apparaît comme une forme de désertion collective des enseignants de Paris 1 face à des changements fulgurants voire un effet de vieillissement lié à la pyramide des âges de Paris 1 – aux large d'épaules - les anciens ayant plus de difficultés de compréhension avec le numérique... mais aussi plus de pouvoir dans l'établissement.

L'idée qu'une fonction nouvelle dans les composantes serait nécessaire en raison des caractéristiques de l'établissement face à la transition numérique et que la crise de 2020 ne faisait que révéler tardivement l'incapacité historique de Paris 1 à structurer un pôle de compétences dans l'enseignement et dans la recherche sur ce domaine du numérique... cette idée-là n'a évidemment rien de naturelle, d'autant qu'elle souligne une carence dans les politiques passées. La lettre du 7 octobre a aidé à faire comprendre cela : la définition des missions de référent.e « numérique » explicite la perspective d'un fonction nouvelle de pilotage, de même que l'énoncé des « moyens ».

Lors de la conférence des directions de composantes du 5 octobre où j'ai présenté le projet, aussi bien que lors des discussions individuelles, composante par composante, qui ont eu lieu entre le 7 octobre et le 2 novembre, la quasi-totalité des composantes ont soutenu la démarche. Ces larges soutiens sont le signe d'un changement, au moins conjoncturel, dans les raisonnements et sont encourageants pour l'avenir. Peu de réticences se sont exprimées comme celle-ci : « *Les fonctions de référent-EC (?) / référent numérique nous éloignent un peu plus de notre métier.* ». Le mot « référent-EC » correspond à l'écriture que j'ai suggérée pour signifier clairement que l'établissement attend des nominations d'enseignants permanents et non pas de vacataires ou de contrats-étudiants. Finalement, j'ai précisé dans divers messages qu'il s'agit de nommer des PR, MCF, PRAG, PRCE (ou PAST, MCFA en formation continue). Ces fonctions de référent.e.s « numérique », lorsqu'elles seront comprises, contribueront à nous aider à faire notre métier correctement tel qu'il se présente au 21<sup>ème</sup> siècle, non comme nous avons appris à le faire au 20<sup>ème</sup> siècle.

Institutionnellement, le réseau s'est formé au rythme des nominations par les directions de composantes, sollicitant certains collègues ou transférant à tous le courrier de l'Administrateur Provisoire du 7 octobre 2020 en sollicitant des candidatures. J'ai personnellement œuvré depuis le 21 septembre auprès de divers collègues dans chaque composante pour susciter des vocations et m'assurer que la plupart des appels de directions de composantes ne restent pas vains. Dans toutes les composantes, ce sont les directions de composantes qui ont nommé librement la ou les collègues de leur choix. Une partie des nominations ont été faites lors de la dernière semaine précédant le début du second confinement notamment après un appel à volontaires lancé le 28 octobre sur la liste institutionnelle [ENSP1] [28/10/20 11:14](#) pour accélérer le processus. Au 29/11/20 le réseau est composé ainsi (avec mention du statut, de la section CNU, du centre de rattachement recherche) :

**REFNUM, Réseau des référent.e.s "numérique" des composantes de Paris 1**

- **Ufr 02** : Jean-François CAULIER (MCF 05, lab: CES), Isabelle HIRTZLIN (MCF 05, lab: CES)
- **Ufr 04** : Jean-Marie DALLET (PR 18, lab : ACTE), Grzegorz PAWLAK (MCF 18, lab : ACTE)
- **Ufr 06** : Manuele KIRSH PINHEIRO (MCF 27, lab : CRI)
- **Ufr 08** : Claire LEDUC (PRAG, Institut de Géographie)
- **Ufr 09** : Aurélie DAMET (MCF 21, lab: ANHIMA)
- **Ufr 10** : Stéphane MARCHAND (MCF 17, lab: SPHERE)
- **Ufr 11** : Jérôme VALLUY (MCF 71, lab: COSTECH-UTC)
- **Ufr 27** : Alice LE BRIGANT (MCF 26, lab : SAMM)
- **CAVEJ** : Bruno DONDERO (PR 01, lab: IRJS)
- **EDS** : Laura VIAUT (MCF 03, lab: IRJS)
- **DDL** : Lucile AUDIOT (PRAG, DDL), Vincent PORTIER (PRAG, DDL)
- **FCPS** : Nadia HEDDAD (PAST, FCPS), Cecile DE BERNARDI (MCFA, FCPS)
- **IAES** : Jacques BOUCHOUX (PRAG, EDS)
- **IDUP** : Alexandre AVDEEV (PR 19, CRIDUP)
- **IEDES** : Sylvie CAPITANT (MCF 19 , lab: DEVSOC)
- **IEJ** : François-Xavier LUCAS (PR 01, lab: IRJS)
- **IREST** : Sébastien JACQUOT (MCF 23 ,lab: EIREST)
- **ISST** : Nicole MAGGI-GERMAIN (MCF 01, lab: DCS)
- **UEFAPS** : Adam SAHRAOUI (PRCE, UEFAPS) et Jérôme GORI (PRAG, UEFAPS)

Les discussions de septembre et d'octobre pour parvenir à faire nommer ces référent.e.s « numérique » ont été difficiles en raison des différences de taille et d'organisation des composantes. Les charges de travail des référent.e.s « numérique » de composantes sont susceptibles de varier considérablement en fonction notamment de la taille puisque l'on passe à Paris 1 de composantes regroupant une dizaine d'enseignants permanents à des composantes de deux cent ou trois cents enseignants permanents.

Ces variations de charges pour les référent.e.s « numérique » seront immédiates, dans la conjoncture du confinement, mais aussi à long terme : par exemple, si l'on souhaite que le ou la référent.e « numérique » d'une composante intervienne, éclaire et nourrisse les discussions sur les maquettes de diplôme, au sein de chaque composante, pour y introduire des formations adaptées sur le numérique, diplôme par diplôme, niveau d'étude par niveau d'étude, filière par filière... cette charge seule serait insoutenable pour une seule personne dans les très grosses composantes.

Au vu de ma propre expérience de référent « numérique » de l'Ufr-11 (science politique) pendant le premier confinement, il m'a semblé que l'indicateur approximatif de 1/50, signifiant un référent « numérique » pour cinquante enseignants permanents (après vérification, la proportion des vacataires est à peu près constante par rapport au nombre de permanents, d'une composante à l'autre) était raisonnable et réaliste. Cet objectif de 1/50 a dû être abandonné, fin octobre, au vu de la lenteur pour obtenir des nominations dans chaque composante mais je recommanderai de le conserver pour l'année en cours et pour les prochaines années.

La valorisation du travail des référent.e.s « numérique » de composantes passe par un système de décharges de service convertibles en heures complémentaires. Les discussions d'octobre ont été difficiles notamment sur ce point : fixer le montant des décharges, de façon équitable entre les composantes, tout en tenant compte des variations de barèmes locaux. Chaque composante a son propre référentiel local de petites décharges minutieusement « cotées » les unes par rapport aux autres, avec des différences parfois si réduites qu'elles paraissent beaucoup plus symboliques que financières (*la décharge est ce qui exprime l'estime collective pour un type de tâche ?*).

J'ai commencé le tour des discussions en annonçant un objectif ambitieux de décharge - 48 HETD par référent.e - destiné aussi à faire comprendre l'importance générale qui doit être accordée à cette fonction nouvelle. J'ai parfois indiqué à mes interlocuteurs que la fonction de référent.e « numérique » correspondait à une charge de directeur.trice adjoint.e de composante... pour bien

souligner qu'il s'agit d'une fonction d'encadrement. Au 30/11/20, cette délibération est toujours en cours de développements. Je crois que l'on parviendra à un consensus assez large avec un niveau approximatif de décharge de 30 HETD par référent.e environ. Je recommanderai ce montant comme base de calcul.

Mais la taille des composantes changeant grandement la charge de travail des RefNum, aussi bien dans la conjoncture immédiate qu'à long terme, la solution préconisée dans les recommandations, consiste à calculer le volume global de la décharge non pas par personne, comme cela se fait habituellement, mais par composante (comme cela s'est déjà fait pour les référent.e. « Parcoursup »).

Ce volume global de décharge calculé par composante comporterait une part fixe de 30 HEDT et une part variable indexée sur le nombre d'*enseignants fonctionnaires*\* (PR, MCF, PRAG PRCE + en formation continue : PAST, MCFA) de chaque composante à raison de 15h de décharge pour 25 enseignants fonctionnaires. Cela donne, par exemple, pour les extrêmes : IDUP = 30h (30h + 0 puisque 7 enseignants), EDS = 210h (30h + 180h puisque 300 enseignants /25 x15).  
\*Retenir ce nombre des « enseignants fonctionnaires » n'implique aucune indifférence à l'égard des enseignants non fonctionnaires, qu'ils soient contractuels ou vacataires, mais leurs statuts professionnels et leurs nombres d'heures varient tant de l'un à l'autre, que cela obligerait à produire un indice synthétique complexe. Les volumes d'heures et nombres de contractuels et vacataires étant à peu près constants par rapport à celui des enseignants fonctionnaires, ce mode de calcul est à la fois simple et juste.

Chaque composante recevrait ainsi une enveloppe composée d'au moins 30h et d'un montant variant ensuite en fonction de sa taille. A charge pour elle de l'utiliser à sa convenance soit en la concentrant sur un nombre limité de référent.e.s soit en la partageant entre un plus grand nombre de référent.e.s. Certaines composantes préféreront décharger complètement une personne pour cette tâche ; d'autres préféreront distribuer l'enveloppe de décharge entre un grand nombre de collègues. Cette liberté plaira aux composantes et donnera au dispositif une flexibilité qui sera bien utile en raison des différences d'usages entre composantes. Cette solution présente de sérieux avantages du point de vue de l'établissement : elle est équitable quant à la répartition internes de moyens ; elle est flexible pour sa mise en œuvre dans les composantes et elle semble largement consensuelle.

Le montant global à l'échelle de l'établissement, sur la base de ce calcul, est d'environ 1400 HETD dont 700 sont immédiatement disponibles, déjà votée en CA pour les Projets pédagogiques numériques soutenus par l'établissement (pour une partie à l'initiative des enseignants issus de l'APN - *Appel à Projets Numériques* - et pour une autre partie issues des projets menés dans le cadre de la politique d'établissement) et dont l'autre moitié reste à trouver. La décision a été prise d'allouer dans le cadre du mandat d'Administration Provisoire 30 HETD de décharge convertible annuelle par référent.e « numérique » déjà nommé.e.s. Je recommanderai que la prochaine équipe présidentielle prolonge ces décisions en prenant celles relatives aux nominations nouvelles et compléments de décharges qui seront nécessaires dans les très grosses composantes.

Aborder la question du repositionnement de l'*Appel à Projets Numériques*(APN) lancé annuellement dans l'établissement sera probablement nécessaire. Les projets que soutenait l'APN avant la pandémie sont ce que font quotidiennement tous les enseignants depuis le début de la crise... Pour cette action récurrente de l'université, l'année 2020 change tout et oblige à tout reconsidérer. Je recommanderai d'ouvrir rapidement un chantier de consultations internes destinées à redéfinir les termes de l'APN.

Le réseau a été présenté aux personnels, via les listes institutionnelles [ENSP1] et [BiatssP1] par message du [02/11/2020 17:09](#) et a fait l'objet d'une présentation plus détaillée sur le nouveau [forum] institutionnel de Paris 1 par message du [09/11/2020 09:38](#).

### **2.3 Fonctionnement de REFNUM en partenariat avec SUN-DSIUN**



Un aperçu du fonctionnement en train de se définir a été donné dans ce message inaugural du nouveau [forum] du [09/11/2020 09:38](#) :

*« Le réseau des référent.e.s "numérique" des composantes (Ufr, Instituts, Écoles...) de Paris 1 est en place depuis ce lundi 2 novembre 2020. Une liste de discussion par e-mail et un espace de travail collaboratif sous EPI leur permet d'interagir. Une première journée de réunions entre eux a eu lieu ce jeudi 5 novembre, trois jours après la rentrée confinée du 2 novembre. Les discussions ont porté notamment sur les trois premiers jours de confinement, ont été très constructives et inaugurent de belles perspectives de collaborations trans-composantes.*

*Le réseau est composé d'enseignant.e.s permanent.e.s (PU, MCF, PRAG, PRCE...) volontaires, nommés par leurs directions respectives. La mission de ce réseau est de coordonner les pratiques et les usages pédagogiques du numérique entre les différentes composantes de l'université, de centraliser dans chaque composante les questions techniques et informatiques que leurs collègues sont susceptibles de se poser en cette période d'enseignement à distance. Parmi ces questions, beaucoup obtiennent une réponse immédiate grâce à cette mutualisation de compétences entre référent.e.s "numérique". Certains questions complexes sont transmises à la DSIUN. En outre, le réseau peut en sélectionner certaines, jugées particulièrement importantes, pour transmission aux instances et services centraux concernés de Paris 1 (Administration Provisoire, DSIUN, DAJI, DRH, etc) sous forme de notes internes. Le réseau REFNUM vient ainsi d'adresser une première note à l'Administrateur Provisoire sur le problème des enseignants sans compte administratif/informatique de Paris 1. »*

A ce jour, ce que nous appelons le fonctionnement, c'est-à-dire à la fois la définition précise de la « fiche de poste » de référent.e « numérique », la fixation des règles de fonctionnement du réseau REFNUM, la conception institutionnelle du rôle de coordinateur, ainsi que les modalités de collaboration de REFNUM avec les services sont encore loin d'être fixés. C'est un sujet de discussion qui revient à l'ordre du jour cette semaine encore en réunion des référent.e.s.

Lors de la création de REFNUM une rencontre a été assez vite demandée par les référent.e.s « numérique » pour mieux connaître les collègues du service SUN-Dsiun et notamment l'équipe IPF : cette réunion a eu lieu trois jours après la rentrée confinée du 2 novembre, soit jeudi 5 novembre, pour un échange d'observations sur les premiers jours du second confinement et favoriser une meilleur interconnaissance des collègues du Sun et des collègues de Refnum. A la suite de cette réunion un espace numérique partagé associant [Refnum & Sun](#) a été créé sur notre plateforme d'EPI : il nous permet d'échanger documents et questions entre les deux entités.

Des réunions périodiques entre référent.e « numérique » de composante et les collègues de SUN devraient avoir lieu très naturellement dans le cadre des rencontres entre enseignants organisées par SUN depuis plusieurs années et intitulées les « 10>20>Trente » : ces rencontres sont l'occasion d'échanges très libres entre enseignants sur tous les aspects « numériques » de leur métier et du fonctionnement de l'établissement, généralement à partir d'une brève présentation d'une expérience concrète d'enseignement avec outils numériques ou d'un sujet général.

#### **Présentation des « 10>20>Trente » sur le site [tice.univ-paris1.fr](http://tice.univ-paris1.fr)**

« Les « 10>20>Trente » sont des rencontres proposées à l'intention des enseignants, enseignants-chercheurs et chargés d'enseignement de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ayant pour thématique générale "enseigner avec le numérique". Le plus souvent articulés autour d'un retour d'expérience d'enseignant, ces rendez-vous privilégient les échanges et le partage de pratique entre les participants. Organisées par le service des usages numériques (DSIUN-SUN), les rencontres "10>20>Trente" s'inscrivent dans une démarche d'établissement qui vise à animer la réflexion sur les questions que posent le numérique dans le contexte des activités d'enseignement et de recherche à l'Université et les usages tels qu'ils se développent à Paris 1.

Le nom de ces rencontres vient du fait qu'elles s'articulent souvent en trois temps : 10 minutes de présentation d'une expérience (à distance grâce à une vidéo mise en accès libre), puis 20 minutes d'échanges en début de rencontre (sur l'expérience présentée) suivies de 30 minutes d'animation et de réflexion sur la thématique en question. »

Deux réunions ont été opportunément organisées par le service SUN-Dsiun les 25 et 26 novembre sur le thème « **Accompagner les étudiant.e.s : du semi-présentiel à la distance** » par Laurent Gensbittel, ingénieur au sein de l'équipe IPF « Ingénieries pédagogiques et de formation » de SUN-Dsiun : <https://www.pantheonsorbonne.fr/services/sun/equipe/>

Mercredi 25 novembre 12h30-14h

- Sandra Poncet (UFR 02) - **Tests QCM de révision, pad (rédaction collaborative), capsules vidéos**
- Claire Leduc (UFR08) - **EPI d'échanges entre enseignant.e.s de géographie et retour d'expérience**
- Catherine Loire (EDS-IAES) - **Réorganisation pour la mise à distance des TD présentiels de pratique des outils bureautiques**

Jeudi 26 novembre 17h-18h30

- Marie-Hélène De Laender (CAVEJ) - **Travail de groupe en classe virtuelle**
- Sara Brimo (EDS) - **Tests QCM d'évaluation finale, classe inversée, évaluation orale finale (via ZOOM)**
- Patricia Vornetti (UFR 02) - **Pratique du débat en comodal (mêlant participant.e.s présent.e.s et distant.e.s en synchrone)**

## ***2.4 Les RN dans leurs composantes entre le 2 et le 28 novembre***



La période fut celle de la mise en place des référent.e.s « numérique » de composante et d'activité immédiate mais sur une durée trop courte pour faire des observations définitives. Ce fut surtout une première période d'interconnaissances, en situation difficile de distanciation sociale, et de délibération sur la définition même des charges correspondant à la fonction, sur les façons de s'organiser dans les composantes, de s'organiser dans le réseau Refnum, d'animer les collaborations avec les services et instances centrales de l'établissement. J'ai proposé aux référent.e.s de m'envoyer un texte libre pour les présenter plus efficacement que par une liste de noms et institutions :

### **Ufr-02 - Ecole d'Economie de la Sorbonne**

*« Pour l'Ecole d'Economie de la Sorbonne, nous avons conçu la mission de référent numérique un peu comme une « hotline » de service d'assistance. Les collègues nous ont bien identifiés et nous sommes sollicités sur différents aspects qui vont de la mise à disposition de matériel (ordinateurs, tablettes graphiques, choix de micro...) à des questions sur leur installation, en passant par l'aide sur les espaces pédagogiques interactifs et la planification des CC en ligne (construction de groupes, de QCM, problèmes d'accès aux EPI des étudiants, établissement d'un planning de CC ...).*

*Notre mission consiste à aider directement le ou les enseignants chercheurs, quand nos compétences nous le permettent, ou à rechercher l'information auprès de la bonne personne. A ce titre, les échanges sur le réseau des REFNUM permettent de poser des questions à nos homologues des autres composantes. Nous échangeons également avec la DSIUN et le SUN pour trouver des solutions techniques et être force de propositions, ainsi qu'avec la direction de l'EES, les responsables administratifs ou les scolarités quand cela est nécessaires.*

*Les enseignants de l'EES sont très autonomes et ont investi l'outil numérique de longue date, souvent avec enthousiasme. Notre travail en est grandement facilité. Un véritable processus d'entraide mutuel, dans la bonne humeur et l'humilité s'est mis en place et nous nous en réjouissons. Il reste des questions techniques fines ou des problèmes de logiciels disponibles à résoudre. Nous nous y emploierons dans les semaines à venir. »*

#### **Ufr 08 - Géographie**

*« Je m'occupe des EPI de Géographie depuis dix ans et j'ai vu l'importance du numérique, et des tâches qui y sont associées, s'affirmer un peu plus chaque année. Je suis donc enchantée que le dispositif Refnum vienne renforcer la visibilité, la légitimité et la reconnaissance de mon action. J'envisage mon rôle suivant trois axes :*

- Favoriser la diffusion des outils numériques au service de l'enseignement, en facilitant au maximum leur prise en main par les enseignants, quelles que soient leurs possibilités d'implication et leurs compétences numériques initiales. Cela consiste avant tout à créer une couverture complète d'EPI pour tous les diplômés, tous les CM, tous les cours-séminaires et tous les TD de l'UFR. Chaque enseignant n'a plus ensuite qu'à contribuer à son EPI en ajoutant ressources ou activités. Cela suppose aussi d'accompagner les enseignants ensuite dans leurs usages plus fins et leurs questions techniques.*
- Assurer l'accès de tous les étudiants à leurs EPI. Cela signifie concentrer les demandes, créer des clefs d'accès, expliquer et réexpliquer comment un enseignant peut inscrire un étudiant supplémentaire et comment tout étudiant (et tout enseignant) d'universités partenaires peut obtenir l'accès.*
- Contribuer à l'amélioration de l'offre numérique de l'université par le partage d'expérience et la réflexion commune. Le réseau refnum peut être reconnu comme un comité d'utilisateurs faisant remonter les dysfonctionnements, les insuffisances, mais aussi les aspirations voire les utopies des membres de leurs composantes, dans le domaine du numérique. Ce volet dépasse largement les seuls EPI et doit permettre que les différents services dont dépend le numérique à l'université travaillent plus de conserve. Les possibilités de développement sont multiples : automatisation de l'offre d'EPI pour chaque cours et chaque TD dans toutes les composantes grâce à une mise en relation des différentes bases de l'université ; création d'une plateforme de téléversion de toutes les lettres de recommandation internes et entrantes évitant les faux et les détournements de signature ; amélioration des outils collaboratifs pour l'échange entre enseignants et plus largement entre personnels de chaque composante, au-delà d'un simple intranet (nous venons d'inaugurer un EPI enseignants dans l'UFR08, humble mais ouvrant les possibles) ; amélioration du système d'inscription IPWEB pour donner à chaque étudiant son meilleur emploi du temps possible, sans chevauchements de cours et sans disproportion d'effectifs entre TD, plutôt que d'accepter la logique « premier arrivé premier servi », agrémentée chaque semestre de bugs liés à l'intensité des connexions simultanées. Ce ne sont là que quelques idées, à débattre, à transformer, à enrichir par nos expériences croisées, et à mettre en œuvre habilement, si elles sont retenues lors de discussions constructives entre le réseau des référents numériques, la DSIUN et les différents services concernés de l'université. »*

#### **UFR 09 - Histoire**

*« L'annonce de la création de la référence numérique a été bien accueillie parmi les collègues, qui sont ainsi rassurés d'avoir une interlocutrice parmi eux. J'ai été sollicitée sur plusieurs points, notamment :*

- Le droit à l'image dans Zoom*
- Le fonctionnement des captations en amphi*

- Le fonctionnement de Zoom, pour la création des salons ou juste l'activation d'une session
- Les délais de disponibilité de BBB

*J'ai parfois répondu selon ma propre expérience des logiciels proposés sur les EPI et j'ai parfois tout simplement renvoyé les tutos proposés par les services informatiques mais que les collègues ne trouvent pas toujours eux-mêmes. Les échanges entre référents numériques apportent aussi des réponses pratiques.*

*J'ai pu à la fois aider des collègues enseignants mais aussi des tuteurs de L1-L2 qui avaient besoin de maîtriser les outils pour faire leurs permanences et enfin des étudiants qui n'arrivaient pas à se connecter à certains enseignements / EPI. Pour ces derniers, j'ai fait le lien avec les enseignants. Personnellement, la qualité de référente numérique me permet de prolonger le travail et le suivi auprès des étudiants en tant que responsable pédagogique.*

*J'insiste cependant sur un point matériel ; nous ne pouvons mener à bien notre mission que si nous sommes bien équipés pour le faire. Il serait bien que les référents numériques disposent très rapidement d'un matériel informatique pour ceux qui ont un ordinateur trop ancien. Personnellement, je ne peux pas répondre aux questions sur Panopto, que je ne peux pas installer ; je dois travailler sur un poste extérieur pour lancer l'application. »*

#### **Ufr 10 - Philosophie**

*« Pour l'instant mon rôle s'est limité à faire descendre les informations sur l'usage des EPI et du numérique en général, qui venaient de la DSIUN ou du réseau, aux collègues (fonctionnalités des EPI, bonnes pratiques etc...) par le biais du directeur de l'UFR, faire remonter les problèmes rencontrés par les collègues au réseau ou à la DSIUN, et former certains collègues et administratifs aux EPI, aider les collègues à identifier les problèmes rencontrés pour contacter l'assistance EPI. »*

#### **EDS - Ecole de Droit de la Sorbonne**

*« Pour l'Ecole de droit de La Sorbonne, la mission de référent numérique consiste en une hotline service d'assistance pour les enseignants et enseignants-chercheurs (titulaires, contractuels et vacataires) sur deux principaux aspects*

*- L'apport de solutions aux difficultés rencontrées dans l'installation et l'utilisation du matériel informatique et dans la compréhension des logiciels. Notre mission consiste à aider directement les enseignants chercheurs ou, dans le cas de problèmes particulièrement complexes, à être un relai des questions et de l'information avec la DSIUN.*

*- Des conseils d'ordre pédagogique quant au choix des outils proposés par l'EPI aux enseignants-chercheurs qui en ont fait la demande.*

*Les problèmes qui se posent sont d'ordre très varié et ont tous trouvé une solution, dans un cadre chaleureux et bienveillant. »*

### 3. Confinement : intensifier les communications internes



Le confinement ne pose pas seulement des problèmes techniques de travail à distance et notamment d'enseignement à distance, il pose aussi de vastes problèmes psychologiques et sociaux que l'on connaîtra mieux dans quelques années, lorsque des recherches de sciences humaines et sociales auront éclairé le processus actuel dans lequel nous vivons, beaucoup trop rapide pour ne pas être opaque. Cependant, l'expérience du premier confinement a permis quelques observations et suscité des suggestions en cas de second confinement : à Paris 1 l'extrême rareté des communications institutionnelles lors du premier confinement était frappante au point que l'on pouvait se demander parfois si une Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne existait encore.

Dans ce contexte, les sensations d'isolement, de solitude, de perte de repères se généralisent. La vie interne aux composantes a été parfois active – dans certaines d'entre elles, non toutes – et a offert ainsi un environnement social de proximité satisfaisant. Mais le sens de nos métiers, de nos pratiques universitaires, ne saurait se limiter à la vie interne d'une composante. L'effacement communicationnel de l'établissement a, à mon avis, accru le sentiment de désocialisation parmi les personnels et contribué à l'échec calamiteux du semestre précédent.

De ce point de vue, je me réjouis tout à fait des initiatives qui ont été prises par l'Administration Provisoire pour éviter de reproduire ce phénomène d'effacement communicationnel de l'établissement et en particulier des messages fréquents envoyés par l'Administrateur Provisoire à l'ensemble de l'établissement depuis le 2 septembre - un chaque semaine voire plusieurs - chacun faisant un bilan de situation et ouvrant des perspectives. Le changement de rythme de la revue de presse diffusée à l'ensemble des personnels s'inscrivait dans la même logique, ainsi que la création du nouveau [forum] et la proposition « Festival des Pauses ». Cette communication « pas-à-pas » a été utile dans cette conjoncture fluide.

#### 3.1 La revue de presse quotidienne



L'unité « Information, Presse et Veille » à la Direction de la Communication assurait antérieurement une revue de presse hebdomadaire diffusée à l'ensemble de l'établissement. Par ailleurs une revue de presse quotidienne était produite à destination seulement de la présidence. Celle-ci est maintenant diffusée à l'ensemble de l'établissement depuis le 2 septembre 2020 :

----- Message transféré -----  
**Sujet** :[revue-presse] Revue de presse - Mercredi 2 septembre  
**Date** :Wed, 2 Sep 2020 14:51:42 +0200  
**De** :Veille presse Direction de la Communication (veillepresse-dircom@univ-paris1.fr via revue-presse Mailing List) <revue-presse@listes.univ-paris1.fr>  
**Répondre à** :Veille presse Direction de la Communication <veillepresse-dircom@univ-paris1.fr>  
**Pour** :revue-presse@listes.univ-paris1.fr

Madame, Monsieur,

À compter de ce jour, vous recevrez sur cette liste de diffusion la revue de presse quotidienne de l'université. Celle-ci comprend des articles dans lesquels nos enseignants-chercheurs, professeurs, doctorants ou encore étudiants sont cités ainsi que des articles sur des thématiques liées à l'enseignement supérieur ou à la recherche.

Veuillez noter que pour consulter les liens affichés "vers Europresse", il est nécessaire de vous connecter au préalable sur votre ENT.  
Bien cordialement,

#### Veille enseignants, chercheurs et doctorants

- *Yahoo.com*, 2 septembre 2020, "Le procès des attentats de janvier 2015 sera filmé" : avec Sylvie Lindeperg, professeure des universités en histoire et civilisations - [Lien vers l'article](#)
- *The Conversation*, 1er septembre 2020, "Que nous réserve l'économie mondiale en 2021 ?" : avec Jézabel Couppey-Soubeyran, maîtresse de conférences en sciences économiques - [Lien vers l'article](#)

- *Les Échos*, 28 août 2020, "6 profs qui font le buzz sur les réseaux" : avec Bruno Dondero, professeur des universités en droit privé et directeur du CAVEJ - [Lien vers l'article](#)  
*Veille enseignement supérieur et recherche*
- *Ouest France*, 2 septembre 2020, "Sarthe. À l'Université du Mans, une rentrée en mode « hybride »" - [Lien vers l'article](#)
- *Le Monde*, 1er septembre 2020, "Fermetures en série d'écoles d'informatique Supinfo" - [Lien via Europresse](#)
- *L'Étudiant*, 1er septembre 2020, "Les écoles d'art structurent leur recherche de mécénat" - [Lien vers l'article](#)
- *20 minutes*, 1er septembre 2020, "Bordeaux : Quelles pistes pour enfin régler la crise du logement étudiant ?" - [Lien vers l'article](#)
- *CNRS.fr*, 1er septembre 2020, "Le CNRS lance ses visites insolites" - [Lien vers l'article](#)

**Direction de la Communication**  
Unité Information, Presse et Veille



**Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**  
Centre Panthéon  
12, place du Panthéon - 75231 PARIS CEDEX 05 - FRANCE  
Téléphone : +33 1 44 07 78 63



### 3.2 Le nouveau [forum], global, fermé et modéré



Ce nouveau « Forum » est une liste de discussion, fermée (abonnements limités au domaine univ-paris1.fr) et modérée (Anne Levade au 28/11/20), par email, sous logiciel « Sympa », avec archivage public, réunissant lors de sa création, en opt-out, l'ensemble des personnels du périmètre le plus large (EC, Biatss, Chercheurs... permanents et vacataires...) et en opt-in les étudiants qui le demandent.

Le serveur est ici : <https://listes.univ-paris1.fr/wws/info/forum>

Le nombre d'abonnés au jour où je rédige ce paragraphe est de 4098 (28/11/20 14 :02) ce qui signifie que les étudiants commencent à s'y abonner... mais que l'afflux n'est pas massif. Faut-il intensifier la politique de communication de l'établissement en direction des étudiants pour que leur nombre augmente dans le [forum] ? Je ne suis pas sûr de la réponse...

Depuis que l'idée de créer ce nouveau [forum] m'a été présentée, le 25 août dernier, j'y suis favorable en particulier comme modalité venant s'ajouter à d'autres pour combler le vide de communication apparu lors du premier confinement. J'espère que cette nouvelle liste, une première à Paris 1, très globale, associant d'emblée toutes les catégories d'agents publics et ouverte aux étudiants renforcera le lien communautaire au sein de l'université. La liste a été ouverte le lundi 2 novembre, au premier jour de reprise confinée des enseignements. Personnellement, je l'ai inaugurée le 2 novembre puis surtout utilisée en tant que chargé de mission en complément d'autres formes de communication institutionnelle (listes institutionnelles, diffusions via EPI, etc) qui ne permettent pas toujours de compléter les messages, de les actualiser rapidement, par crainte d'excès de messages sur des listes institutionnelles où les abonnements sont contraints. Il me semble que ce nouveau [forum] peut avoir une réelle utilité dans la vie interne de Paris 1 notamment en permettant aux responsables politiques de l'établissement, élus en conseils centraux et locaux, Président.e.s et Vice-Président.e.s, Responsables de composantes... de s'exprimer plus souvent au bénéfice d'une vie interne plus dense, de répondre à des questions, d'explicitier davantage leurs

choix et orientations pour l'établissement, de soumettre ainsi leurs décisions plus souvent à la réflexion de la communauté universitaire de Paris 1.

En ce qui concerne les discussions interindividuelles, la liste est restée quasi silencieuse jusqu'au 10 novembre. Un message de l'administrateur provisoire a été nécessaire qui critiquait vertement le projet gouvernemental d'affaiblissement du CNU. On notera que l'Administrateur Provisoire, qui bénéficie d'un canal de communication officiel touchant toute la communauté est justement passé par la liste forum pour exprimer le point de vue politique « à titre personnel » de Thomas Clay. A partir de ce moment-là, les débats se sont développés. La création de ce nouveau [forum] est un progrès pour permettre à certaines personnes de s'exprimer « publiquement », dans ce périmètre large mais interne à l'établissement. Etant donné le caractère impressionnant du grand nombre d'abonnés pour beaucoup d'utilisateurs peu habitués à cela, le caractère éventuellement impressionnant aussi des engagements à prendre au regard de la charte d'utilisation particulièrement exigeante, étant donné enfin le principe même de modération qui rebuttera probablement certaines personnes habituées à l'indépendance et la liberté d'expression, la fréquence des discussions – en plus des messages institutionnels ou quasi-institutionnels – devrait rester limitée et surtout limitée à certaines catégories de personnes. Il me semble probable qu'un effet de sélection implicite s'observera entre un petit nombre de personnes s'estimant légitimes à s'exprimer ou acceptant de participer à une discussion sur un tel forum institutionnel sous modération et le plus grand nombre qui « écouterait sans parler » la plupart du temps. Mais je me réjouis des évolutions déjà observables ces derniers jours : de nouvelles voix apparaissent dans l'espace public interne de Paris 1 et cela est déjà un succès à mettre au crédit du [forum].

Un « effet de sélection » similaire est observable sur le forum ouvert, non modéré, non archivé [Diffparis1] (1566 adresses abonnés) mais ce ne sont pas les mêmes personnes qui paraissent à l'aise dans chaque espace de discussion semi-publique. Ce ne sont pas non plus les mêmes formes d'expressions tendancielles dans chacun, ni les mêmes sujets qui sont évoqués. Il se peut que certaines sensibilités politiques, syndicales ou culturelles s'expriment plus aisément dans l'un ou dans l'autre espace de communication et il est bon de toutes les entendre. A cet égard, la complémentarité de [Diffparis1] et du [forum] devrait être parfaite dans la vie interne de Paris 1 notamment pour garantir à long terme un parfait pluralisme de points de vue – si cher aux sciences sociales – dans notre espace semi-public commun. Il reste néanmoins à organiser [Diffparis1] comme un véritable « bien commun », certes de droit privé, mais collectivement approprié et géré. Je compte en transférer la propriété à une association loi 1901 dont l'objet social et le fonctionnement restent à définir. Le serveur de [Diffparis1] est ici : <https://listes.lautre.net/cgi-bin/mailman/listinfo/diffparis1>



Enfin, le nouveau [forum] institutionnel pourrait permettre de combler un vide crucial dans les communications internes de Paris 1 : si tous les responsables de Paris 1 (politiques, administratifs, pédagogiques, scientifiques...) prenaient l'habitude de diffuser ici - ou simplement d'annoncer ici - les pages ou documents qu'ils mettent en ligne dans l'Intranet et/ou sur le site de Paris 1. Peu d'entre nous ayant le temps de parcourir chaque jour tous les sites internes ou externe ou de Paris 1 afin de savoir ce qui y a été récemment publié ( ! ), et en l'absence de système global de notifications, le [forum] par ce seul usage de notification systématique des documents et publications nouvelles de l'établissement sur Internet ou Intranet remplira une fonction utile dans l'établissement. Le compte Twitter de Paris 1 (@SorbonneParis1) remplit cet office mais principalement pour les annonces publiques destinées à un large public et pour beaucoup des annonces d'évènements (rencontres, colloques, séminaire, etc) : <https://twitter.com/SorbonneParis1> Le [forum] pourrait être le vis-à-vis

et complément interne du fil de diffusion via Twitter. Certes l'adage « *trop d'informations tue l'information* » pourrait faire hésiter au sujet d'un tel usage intensif du forum mais le premier confinement nous a appris un autre adage : « *trier trop d'informations est plus aisé que survivre dans un désert* ». Et les possibilités technologiques nouvelles de filtrage automatique très fin des flux numériques rendent le second adage valable au-delà des périodes de confinement. Je recommanderai donc que cette pratique de notification systématique soit demandée aux services et aux composantes par la gouvernance centrale de l'établissement.

### 3.3 La proposition « Festival des Pauses »



Le « Festival des Pauses » est une idée qui est apparue le 6 novembre lors de mon cours magistral en L2 de science politique (« Sociologie de l'Etat », 33h, 152 étudiants, vendredi 14h-17h). Je l'ai racontée ainsi sur [Diffparis1] :

----- Message transféré -----  
Sujet : [Diffparis1] Un pur moment de bonheur... à reproduire !  
Date : Fri, 6 Nov 2020 18:47:27 +0100  
De : Jerome Valluy <jerome.valluy@univ-paris1.fr>  
Pour : diffparis1 <diffparis1@shesp.lautre.net>  
Bonsoir,  
  
Cette après-midi, j'ai eu un cours sur zoom de L2-"Sociologie de l'État" (157 étudiants) de 14h à 17h. J'ai suivi le même canevas que celui que je vous avais montré en vous transférant le message à mes L3 (ci-dessous). Au milieu, il y a la "grosse" pause d'une demi-heure. Aujourd'hui, j'éteins ma vidéo et le son tout en conservant la mosaïque des vignettes-vidéos. La plupart des étudiants font de même, mais pas tous. Je pars faire un tour et quand je reviens, une étudiante caméra et son ouvert, qui ne sait pas que je les vois-entends ou n'y prête pas attention, prend sa guitare et se met à chanter. Elle joue et chante super bien. Et ensuite d'autres étudiant.e.s arrivent, applaudissent, encouragent, etc. Et quant elle a terminé, un autre étudiant son ouvert mais vignette noire se met en chanter, un chant africain, magnifique. Un pur moment de bonheur... J'attends la fin de l'heure convenue pour fin de pause avnt de rouvrir ma caméra, je leur dit que je les voyait et entendais... et que je trouve cela génial !!!  
  
Je leur donne alors le conseil suivant : coordonnez vous à l'échelle de l'amphi (j'ai pas de besoin de vous expliquer comment, vous le savez mieux que moi... m'obligez pas à vous parler de FB) pour organiser une sorte de festival sur toutes les pauses. Chacun.e y va de son chant, de sa partie de piano, de son poème, etc, etc. Vous vous faites un forum et une feuille de calcul en ligne ; chacun y annonce sa contribution et le temps pris sur les prochaines pauses par tranches de 5 minutes environ (très environ...). Et à chaque pause de cours, on se fait un grand moment de bonheur (ce qui n'empêche pas à chacun de faire ce qu'il veut, sortir / revenir etc).  
  
J'espère qu'ils vont le faire... (je vous dirais la semaine prochaine !). On pourrait peut-être le généraliser, ça... en période de confinement, non ?  
  
Bien amicalement,  
  
PS : cela me console d'une annulation de mon cours de M2 ce matin ; plantage de ma Freebox une heure avant le cours... (ça rend fou...).

Ce moment de bonheur partagé a suscité un très grand nombre de réactions enthousiastes. Les e-mails privés de soutiens, conseils et volontariats ont afflué ainsi que les réactions publiques qui ont permis d'ajuster l'idée initiale, d'en améliorer le « design » comme on dit aujourd'hui en ce qui concerne la conception des projets.

Après des discussions via [Diffparis1] et approbation enthousiaste de l'Administrateur Provisoire, le projet s'est précisé au cours de plusieurs étapes d'interactions avec les collègues intéressés par l'initiative. Je l'ai présentée à l'établissement via [forum] une première fois le 10 novembre] puis, précédé d'un [article du journal Le Monde](#) sur la détresse psychologique des étudiants, une seconde fois le 11 novembre (11/11/20) :

#### Paris 1 confinée... "Festival des Pauses" !

Depuis le 2 novembre, à Paris 1 comme ailleurs, beaucoup de cours (cours magistraux, travaux dirigés, séminaires...) sont réalisés par visioconférences dont certaines sont intégralement enregistrées. Dans ce type d'enseignement entièrement à distance, les temps de pause doivent être plus longs que d'habitude pour soutenir la concentration estudiantine. Ils offrent ainsi, bien souvent, en milieu de cours, une demi-heure durant laquelle les étudiants peuvent parler, chanter et se détendre ainsi par diverses contributions artistiques ou ludiques... Au-delà de l'effet positif immédiat (sur l'ambiance, la socialisation estudiantine...), ces **contributions** pourraient devenir la matière première d'un jeu "ludo-pédagogique" à l'échelle de l'université.

## Le "Festival des Pauses"

Le "Festival des Pauses" vise à tirer parti du temps de pause pour recréer une sociabilité estudiantine qui fait défaut en situation de confinement : la socialisation des couloirs... indispensable aux "apprentissages informels" c'est à dire à l'ensemble des informations et solutions que s'échangent les étudiants au sujet des cours, des travaux à faire, des services de l'université, des méthodes de travail, des équipements, des procédures et calendriers à respecter, etc. Le projet vise aussi à donner aux cours en visioconférence une attractivité supplémentaire grâce à la convivialité prévisible et récurrente qu'offrira une telle pause artistique et/ou ludique.

Si le professeur en est d'accord, les "Pauses" d'une demi-heure seront auto-organisées par les étudiants du cours au moyen d'un simple feuille de calcul en ligne, éventuellement reliée à un forum ou à une plateforme collaborative, pour que chacun puisse annoncer sur la feuille son projet de contribution et le temps qui lui sera nécessaire. Par précaution, on neutralisera les cinq dernières minutes de la pause afin d'assurer le retour à la concentration sur la matière au moment de la reprise du cours.

Les types de contributions peuvent être très diversifiés dans tous les domaines artistiques, techniques, intellectuels, pratiques, ludiques, sportifs... Sur les 43 000 étudiants de Paris 1, nul doute qu'il y a beaucoup de talents cachés à découvrir ! Tous les professeurs - que les cours soient des CM, TD ou séminaires - sont invités à proposer à leurs étudiants de participer au Festival des Pauses... en les incitant à contribuer, en prévoyant de longues pauses (30 minutes) durant leurs cours en ligne et en laissant ouvert leurs enregistrements durant les pauses.

Si l'accord du professeur est donné, les étudiants sont invités à s'auto-organiser dans le périmètre du cours pour gérer la répartition des temps de pause, y réaliser des contributions (chants, musiques, poèmes, dessins, jeux, performances, etc) et procéder au choix collectif des contributions du cours qui seront affichées sur la plateforme de l'université.

## Du Festival des Pauses... à la recherche des sources

Chaque groupe d'étudiants, dans chaque cours, sélectionnera aux dates fixées par le comité d'organisation, parmi les contributions vues/entendues durant les semaines précédentes, celles correspondant au nombre qui sera fixé par le comité d'organisation.

Ces contributions sélectionnées seront mises en commun, affichées sur un site de Paris 1 et accessibles uniquement à ses étudiants et personnels... qui pourront interagir au sujet de ces contributions.

Le jeu proposé consistera à voter non pas sur les "œuvres" (= les contributions) mais sur les "ponts" : c'est à dire sur les mises en relation de deux contributions, parmi celles affichées sur le site. Chaque mise en relation devra être rédigée en quelques mots ou phrases, pour en exposer les raisons, et étayée par référence à un article scientifique pertinent et convaincant, trouvé dans notre système documentaire Domino.

La communauté universitaire de Paris 1 votera sur les ponts c'est à dire sur la qualité des justifications et références. Les ponts les mieux notés seront mis en avant par l'affichage, **avec les deux contributions mises en relation...** contribuant ainsi à augmenter l'audience de ces deux contributions.

Le but du jeu consiste donc à créer des ponts à succès pour faire monter le score d'audience des contributions préférées.

\*\*\*

Tous les membres de la communauté universitaire de Paris 1, personnels et étudiants, qui souhaitent contribuer au travail de conception, organisation et mise en œuvre du "Festival des pauses" peuvent faire partie de son comité d'organisation. Merci de diffuser autour de vous. Merci de vous faire connaître en écrivant à : [AP-mission-pedagogie-numerique@univ-paris1.fr](mailto:AP-mission-pedagogie-numerique@univ-paris1.fr)

La réception du projet dans l'établissement a été excellente et a même fait l'unanimité. Mais la mise en œuvre est incertaine : j'ignore à ce jour si la mise en œuvre de ce projet a suscité beaucoup de vocations d'artistes, joueurs ou ingénieurs performant durant des pauses enregistrées de cours.

Au moment de la conception du projet, il me semblait nécessaire de lui donner un débouché d'affichage partagé au sein de la communauté universitaire de Paris 1... d'où l'idée d'un jeu fédératif et pédagogique de recherche de sources permettant aussi d'éviter que l'on ait à voter sur les contributions enregistrées. Mais la partie essentielle, pour la période du confinement, est clairement la première partie : le « Festival des Pauses », qui se suffit à elle-même.

Evidemment, il ne s'agit que d'un palliatif... qui ne comble pas le grave déficit de socialisation estudiantine, cette année, déficit qui affecte malheureusement leurs capacités d'apprentissage en raison notamment des pertes d'apprentissages informels et en raison aussi des effets psychologiques de la désocialisation. Je n'ai rien observé jusque-là qui me permette de croire que l'on parviendrait, même avec la volonté, l'expérience et la durée, à reproduire en ligne une sociabilité estudiantine équivalente à celle qui s'observe en présence au bénéfice de leurs réussites universitaires.

## 4. Ce que la crise révèle de Paris 1 au sujet du numérique



Cette crise révèle ce que, personnellement, j'observe depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1999 avec un œil, probablement déformé, de fils d'informaticien : le très faible intérêt dans l'établissement et de l'établissement pour les transformations numériques de la société comme thème de recherche en sciences humaines et sociales et comme thème d'enseignement pour la totalité de ses étudiants dans la totalité de ses diplômés ; pourtant tous nos étudiants présents et futurs seront confrontés dans leur vie de citoyens et dans leur activité professionnelle aux immenses défis, problématiques et opportunités, d'une société massivement et inéluctablement numérisée.

### 4.1 La rareté des compétences « recherche-enseignement-outils »



La crise de 2020 exacerbe conjoncturellement ce caractère massif, mais elle le révèle également. Et elle révèle aussi, pour ce qui concerne Paris 1, la rareté des compétences en recherche & enseignement pour faire face aux problèmes que pose l'expansion du numérique, ceux de compréhension de la société d'abord - ce qui est au centre de nos métiers - et également ceux de maniement d'outils numériques : en toute discipline de SHS, il est possible de faire de la recherche sur le numérique, a minima sur les méthodologies numériques de recherche dans sa propre discipline et, pour beaucoup d'entre elles, sur les multiples thèmes de sciences humaines et sociales concernés par les changements numériques. Or, quelle que soit la discipline de SHS, aucun chercheur travaillant sur la transition numérique, aucun enseignant du phénomène, après une pratique professionnelle de plusieurs années, ne peut être totalement dénué de culture numérique et désemparé face aux outils numériques. Toute activité de recherche sur le domaine développe les compétences connexes pour le contenu et pour la pratique d'enseignement, c'est-à-dire tant sur le fond de l'enseignement lui-même (pouvoir faire des cours dans sa discipline sur le numérique) que sur sa forme, accompagnée – ou pas... – d'outils numériques pour l'enseignement. Pour les enseignants-chercheurs, la compétence « outils » comme la compétence « enseignement » provient et proviendra de leurs capacités à développer des compétences « recherche ».

De ce point de vue, le problème de rareté des compétences à Paris 1 apparaît structurel : transversal et permanent. Il affecte la recherche, l'enseignement et la gouvernance de l'établissement. Il perdure depuis vingt ans si j'en juge par les quatre repères suivants :

1. A l'automne 1999, peu après mon entrée en fonction d'enseignant-chercheur, une cérémonie d'accueil des nouveaux recrutés me donna l'occasion de discuter avec le Président de l'université : je lui fis remarquer le caractère pathétique du site web de Paris 1 qui ressemblait à celui de la Sécurité Sociale tant par son esthétique que par son ergonomie, au point que les interlocuteurs étrangers qui demandaient l'adresse revenaient régulièrement en faire confirmer l'url, croyant qu'il s'agissait d'une erreur.
2. En 2006 lorsque le Président de l'université me demanda de diriger le groupe de travail "*Offre de formation, orientation, stages, VAE*" pour la refonte du site web de Paris 1, le constat que tout le groupe faisait alors était celui d'une prolifération anarchique de sites web de composantes et de laboratoires, chaque entité produisant, depuis plus de dix ans, son propre site avec ses propres moyens, sans qu'aucun système informatique (autre que l'Internet), pas même la moindre charte graphique, ne leur soit commun. Le premier « Service TICE » de Paris 1 fut créé à ce moment-là, rattaché directement au Président de l'Université ; il deviendra plus tard l'actuel service SUN-DSIUN après fusion avec la DSI.

3. En 2012 lorsque le réseau Numer-Univ que je venais de créer a lancé, avec le soutien du « Service TICE » de Paris 1, le [séminaire « Fichet-Heynlin »](#) qui se déroula jusqu'en 2015, le nombre d'enseignants rattachés à Paris 1 et dont les travaux scientifiques ou pédagogiques laissaient supposer un intérêt pour les dimensions numériques de la société et du métier universitaire dans cette société numérisée, se limitait à quelques dizaines, disséminés dans les composantes et non reliés entre eux par des instances, programmes ou dynamiques susceptibles de contribuer à développer une culture numérique au sein du corps enseignant de l'établissement.
4. En septembre 2020 lorsque pour identifier des collègues susceptibles de devenir référent.e « numérique » de leur composante, j'interroge la DRH pour identifier des collègues en sciences de l'information et de la communication (section n°71 du CNU) – qui concentre aujourd'hui nationalement la plus grande proportion de spécialistes du numérique en SHS – et en science informatique (section n°27 du CNU), la réponse confirme ce que j'anticipais : les deux disciplines centrales du domaine « numérique » sont absentes de Paris 1... ou presque. Il y a seulement huit postes d'enseignants-chercheurs relevant de la section 71 disséminés entre les composantes (1 PR, 6 MCF + 1 poste vacant PR) ; tous ont rejoint cette discipline par changement en cours de carrière, la section 71 n'étant même pas inscrite statutairement dans le périmètre de prise en charge disciplinaire de l'établissement, condition première pour pouvoir faire des recrutements. Et en informatique, il n'y a que treize enseignants-chercheurs (4 PR, 9 MCF) concentrés dans l'Ufr-27 « Mathématiques et Informatique » pour dix d'entre eux et dans l'Ufr-06 pour trois autres.

Evidemment, ces points de repères chronologiques ne résument pas le bilan des compétences actuelles de Paris 1 sur le « numérique » : d'autres compétences sont présentes parmi les agents Biats, bien sûr, à la DSIUN notamment mais pas seulement, et même chez les enseignants, des compétences existent – certaines bien connues, d'autres beaucoup moins - disséminées parmi les formations, l'autodidaxie dans ce domaine étant fréquente quand l'auto-formation par la recherche n'en est pas l'origine. Mais, la politique de l'établissement, depuis vingt ans s'est résumée à créer le service TICE / SUN et à déployer ses activités, précieuses, malgré le faible nombre de postes : treize ! <https://www.pantheonsorbonne.fr/services/sun/equipe/>

Et par ailleurs... : aucune politique de recherche, dans l'établissement, pour former la culture numérique des enseignants dans chacun de leurs domaines disciplinaires. En dehors du C2i/[Pix](#), insignifiant en volume horaire enseigné, aucune politique de formation systématique des étudiants à la(aux) culture(s) numérique(s) autant qu'à leurs critiques et aux productions technologiques qu'elles génèrent ainsi qu'à leurs usages sociaux. S'agit-il vraiment d'une université du 21<sup>ème</sup> siècle ? Au regard de ces carences, les questions actuelles de formation des enseignants à l'utilisation d'outils numériques sont insignifiantes autant que les conceptions qui réduiraient les référent.e.s « numérique » de composante à un rôle de « factotum des EPI ». L'enjeu est celui de la culture numérique de l'établissement lui-même.

Face à une mutation historique aussi vaste et rapide que la transition numérique, une université peut-elle se borner à être un simple support institutionnel et un service de soutien technique aux enseignants ou doit-elle conduire une politique d'adaptation rapide de sa configuration d'ensemble pour faire face à une évolution que tout le monde sait irréversible ? Je crois que l'expérience de l'année 2020 change soudainement les conditions internes de réponse à cette question sur le numérique à Paris 1.

## ***4.2 Comment développer ces compétences sur le numérique à Paris 1 ?***



A mon avis : ni par la création d'une composante nouvelle, ni par la création d'une discipline nouvelle. Pas de composante nouvelle puisqu'il s'agit de diffuser *de la* compétence numérique dans les composantes existantes. Pas de discipline nouvelle, les « humanités numériques » n'ayant pas vocation à se constituer comme telle, en tous cas tel que cela semble se dessiner en France, mais plutôt comme une catégorie institutionnelle désignant l'ensemble des recherches en SHS sur le numérique. La notion pourrait paraître superflue, mais elle s'est déjà tant institutionnalisée, et depuis plusieurs années sur les scènes internationales, européennes et nationales, qu'il vaut mieux en maîtriser les contenus qu'espérer en faire disparaître l'intitulé.

L'établissement devrait s'appuyer sur quatre piliers de compétences, déjà présents mais en cours de construction, pour développer une dynamique interne, trans-composantes : 1/ le réseau REFNUM ; 2/ la section 71 sc. info-com 3/ la section 27 sc. informatique; 4/ les recherches en « humanités numériques plurielles » (= sciences humaines et sociales du numérique). En développant rapidement, simultanément et de façon coordonnée ces quatre domaines d'activités, Paris 1 améliorera grandement sa capacité de réponse à des crises comme celle de l'année 2020 autant que sa capacité à former les étudiants sur les réalités contemporaines de la société en restant durablement parmi les meilleures universités du monde et étant en capacité de bénéficier des offres de financements publics, nationaux et internationaux, de plus en plus nombreux sur ce domaine.

#### ● Développer le réseau des référent.e.s « numérique »

Le réseau REFNUM réunit aujourd'hui 24 référents « numérique », enseignants permanents rattachés à 19 composantes. Les conditions actuelles de travail, intégralement à distance, limitent les échanges entre référent.e.s « numérique » et l'expérience de fonctionnement du réseau est très récente (quatre semaines), mais on peut espérer qu'il devienne un espace de discussion utile pour l'établissement dans les prochains mois notamment pour favoriser les remontées d'informations, leurs circulations entre les services et les composantes, pour réfléchir collectivement à la politique de l'établissement sur le numérique et faire des propositions aux instances dirigeantes tant de l'université que de ses composantes.

REFNUM est actuellement coordonné de facto par le chargé de mission « pédagogie numérique », charge nouvelle créée à l'occasion de cette Administration Provisoire et pourrait l'être à l'avenir par un.e chargé de mission « humanités numériques », charge déjà existante, antérieurement votée par le Conseil d'Administration : sur le plan intellectuel et sur le plan politique, il n'y a pas d'objection rédhibitoire à cela, en effet, dans une perspective d'« humanités numériques plurielles », la « pédagogie numérique » fait partie du domaine des « humanités numériques ». Le domaine de la charge de mission « humanités numériques » est beaucoup plus vaste puisqu'il comprend non seulement la « pédagogie numérique » mais aussi celui de la « science numérique », très discutée actuellement autour notamment des enjeux de publications ouvertes et d'ouverture des données, de dépôt en archives institutionnelles et d'évaluation bibliométrique des chercheurs. Pour le long terme, je recommanderai qu'un poste spécifique de coordination du réseau REFNUM par un enseignant permanent soit créé au sein du service SUN de la DSIUN et soit pourvu par détachement interne annuellement renouvelé après appel à candidatures. Le chargé de mission « humanités numérique » et le coordinateur du réseau REFNUM, pourront ainsi se compléter et se renforcer pour animer les débats internes sur la politique de l'établissement sur ces questions.

#### ● Créer et faire exister les sciences de l'information et de la communication comme discipline trans-composantes

La section 71 du CNU, sciences de l'information et de la communication, est une discipline d'objet plus que de méthode, historiquement de création récente. Tous ses membres ne travaillent pas sur le numérique mais c'est évidemment la discipline dont la plus grosse proportion d'enseignants-chercheurs s'est spécialisée précocement (dès les années 1980 et 1990) sur les communications numériques, la culture numérique, les industries culturelles du numérique, etc. Au sein des trente sections disciplinaires de SHS au CNU, c'est donc naturellement elle qui concentre

aujourd'hui le plus grand nombre, en valeur absolue, et la plus grosse proportion, de spécialistes du numérique. Ils se relient aux autres disciplines de multiples façons, par leurs spécialisations sous-disciplinaire (histoire de la communication / histoire, philosophie de communication / philosophie...) mais aussi par leurs formations initiales : c'est l'une des disciplines les plus ouvertes aux primo recrutements de docteurs issus d'autres disciplines. L'ensemble de ces caractéristiques en fait, aujourd'hui en France, la « discipline-carrefour » au sein des SHS pour toutes les recherches relatives au numérique et les débats à ce sujet y compris sur le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la culture. J'estime – sans pouvoir le prouver par une comptabilité sérieuse – que les trois quarts des spécialistes français en SHS sur la dimension numérique de la société se rattachent à la section 71 et que le quart restant se distribue entre l'ensemble des trente autres disciplines de SHS. C'est sans doute pour cette raison qu'elle est aussi l'une des cinq disciplines, toutes sciences comprises cette fois-ci, à être la mieux pourvue nationalement depuis maintenant dix ans en créations annuelles de postes nouveaux d'enseignants-chercheurs par le Ministère.

Actuellement la section 71 à Paris 1 se réduit à 7 enseignants-chercheurs en poste (+ 1 poste de PR rendu vacant par départ en retraite cette année) dont 3 MCF cl.nor., 3 MCF h.cl., 1 PR cl.exc., rattachés à quatre composantes : EDS (2), UFR09 (2), IREST (1), UFR11 (1). Tous ont rejoint la section 71 par changement de discipline en cours de carrière après leur arrivée à Paris 1, les sciences de l'information et de la communication n'avaient jamais été inscrites dans le périmètre de prise en charge disciplinaire de l'université. Il était nécessaire pour cela de procéder à une modification dans le règlement intérieur des Comités Consultatifs Scientifiques (CCS). Je me réjouis que le Conseil d'Administration se soit prononcée à la quasi-unanimité en sa faveur :

**"• Modification du règlement intérieur des comités consultatifs scientifiques**

**Mise à jour du règlement intérieur des comités consultatifs scientifiques (CCS) avec l'instauration d'un CCS sur le périmètre propre à la section CNU 71 (information-communication).**

**Délibération approuvée : 1 abstention - 26 voix pour"**

Apparemment anodine, cette décision signifie que l'université prend en charge la discipline pour l'avenir ; la prise en charge d'une discipline nouvelle est toujours une décision importante dans une université : elle implique de raisonner sur l'intérêt de l'établissement et sur ses capacités internes pour produire par exemple une nouvelle offre de formation. Il est évidemment plus facile pour Paris 1, université de sciences humaines et sociales, de créer une section de sciences info-com que, par exemple, une section de médecine... Pour des raisons historiques qui me paraissent obscures la section 71 n'avait pas eu le droit de cité à Paris 1. Sur cet aspect aussi de notre configuration interne, la crise de 2020 aura changé les raisonnements et c'est tant mieux.

Je recommanderai que l'établissement adopte une politique volontariste de développement de cette discipline par création de postes nouveaux d'enseignants-chercheurs en section 71 dans toutes les composantes de l'université selon un mode de répartition pluriannuelle des postes similaire à celui utilisé ci-dessus pour le calcul des décharges de référent.e.s « numérique ». Je recommanderai que les fiches de poste suggèrent le rattachement des enseignants-chercheurs aux laboratoires déjà existants au sein ou dans le périmètre partenarial des composantes. Ceci de façon à ce que le développement de cette discipline constitue un soutien aux composantes et laboratoires pour la prise en charge des dimensions numériques de leurs domaines respectifs.

**• Développer la section 27 - informatique**

La section 27 – Informatique du CNU est déjà présente à Paris 1, dans une situation normale, mais elle reste très concentrée sur deux composantes : l'Ufr-27 « Mathématiques et informatique » et l'Ufr-06 « Sciences de gestion » (Ecole de Management de la Sorbonne). En tout, 9 MCF et 4 PR en informatique sont rattachés pour 10 d'entre eux à l'Ufr-27 et pour 3 autres à l'EMS.

Dans une université presque 100% SHS comme Paris 1, le développement des sciences de l'information et de la communication sera plus aisé que le développement des sciences informatiques, notamment pour l'insertion dans les maquettes de diplômes et pour l'insertion dans la diversité des laboratoires existants en relation avec les composantes. Mais les sciences informatiques pourraient participer davantage à la formation générale des étudiants dans toutes les composantes, en tous cas beaucoup plus qu'elles ne le font aujourd'hui en étant limitées à des filières de relative spécialisation dans deux composantes seulement de l'université.

● **Fédérer et animer les recherches en SHS du numérique : humanités numériques plurielles**

Les « humanités numériques plurielles » désigneront ici l'ensemble des recherches en sciences humaines et sociales menées par des enseignants-chercheurs de Paris 1 et par des chercheurs rattachés à nos centres de recherche dès lors que leurs recherches concernent de près ou de loin, en tout ou partie, le « numérique ». Combien sont-ils ? Il est actuellement impossible de répondre à cette question et ce pourrait être le premier objectif que d'apporter une réponse à cette question. Je recommanderai que l'établissement procède à recensement systématique de ses enseignants-chercheurs et chercheurs en humanités numériques (plurielles).

Cette expression « humanités numériques plurielles » n'est pas seulement de moi : elle fut partagée, il y a quatre ans, par un assez grand nombre de collègues aux rattachements disciplinaires fort divers en SHS, en vue de lancer une collection d'ouvrage qui n'a finalement pas vu le jour mais dont le texte de cadrage initial demeure intéressant pour situer les enjeux intellectuels liés à l'expression aujourd'hui institutionnalisée, celle des « humanités numériques » : <http://www.reseau-terra.eu/spip.php?rubrique304>. Cette conception des humanités numériques, conception pluraliste donc, mais conception proche aussi de celle qu'une large partie des chercheurs de la *Société française des sciences de l'information et de la communication* (Sfsic) et de la *Conférence Permanente des Directeurs.trices de laboratoires en Sciences de l'Information et de la Communication* (CPdirSIC) vont exprimer, après plusieurs années de réflexions collectives, dans un ouvrage commun à paraître (*Questionner les humanités numériques : positions et propositions des SIC*, dir.: F. Paquienséguy & N. Pélissier, CPdirSIC / Sfsic, 2020 ; à paraître).

Sur le plan scientifique, en ce qui concerne la délimitation du domaine des recherches pertinentes pour constituer une dynamique à Paris 1, elle doit être très large ; je reprendrai pour la présenter mes propres préconisations dans la *Revue française des sciences de l'information et de la communication* : <https://journals.openedition.org/rfsic/2656>

1. Inscrire les « humanités numériques » dans la modernité des « humanités », telles qu'elles se présentent au 21<sup>ème</sup> siècle, non pas limitées aux humanités classiques (langues anciennes, lettres, arts, philologie et historiographies connexes) ni focalisées seulement sur les archives, le patrimoine, l'histoire, les lettres..., mais **ouvertes aux enjeux épistémologiques et méthodologiques ainsi qu'aux apports de connaissances des SHS dans leur diversité**.
2. Placer au premier plan de l'agenda scientifique **l'étude des transformations de la société sous l'effet des technologies numériques (i.e : que nous apprennent les humanités modernes sur le tournant numérique de la société ?)** sans focalisation sur les seuls outils, instruments et potentialités qu'offrent les nouvelles technologies apparaissant chaque année (i.e : que peut-on faire avec les outils numériques dans les humanités modernes ?).
3. Assumer la charge de travail en recherche pour identifier et **analyser les spécificités du numérique dans chaque secteur de la société (secteurs d'activités professionnelles ou citoyennes & secteurs disciplinaires de la connaissance scientifique)** contre les simplifications globalisantes dans l'interprétation de la dimension numérique du monde et pour améliorer à terme, par cumul de recherches spécialisées, la compréhension de cette dimension.

4. Assumer aussi la charge de travail d'**étude des différenciations de conceptions et d'usages du numérique d'un champ linguistique à l'autre**, loin des visions stratosphériques du numérique planétaire par examen limité aux tendances technologiques internationales, et examiner l'hypothèse comparative de différenciation des champs linguistiques & culturels du numérique.
5. **Retrouver dans les « humanités numériques » le pluralisme axiologique, théorique et paradigmatique qui a fait la richesse des humanités modernes** en favorisant l'esprit critique de chaque point de vue vis-à-vis des autres, donc la controverse, vertueuse, par ses effets heuristiques. Cela nécessite de construire l'indépendance (individuelle et collective) intellectuelle des chercheurs face aux idéologies dominantes, injonctions politico-médiatiques et cadres technocratiques.
6. **Favoriser la diversité des formes techniques, cadres organisationnels et modèles économiques de l'édition numérique**, constitue une condition essentielle pour faire prospérer ce pluralisme ; cela implique d'expérimenter des formats éditoriaux numériques, des dispositifs de validation scientifique et des modalités pratiques d'éditorialisation qui articulent dans les « humanités numériques » deux valeurs connexes : le libre accès aux savoirs et l'indépendance des auteurs dans leur diversité.

Dans cette perspective, il est possible de recenser mais aussi de mettre en relation les enseignants-chercheurs et chercheurs relevant du domaine des humanités numériques (plurielles) et d'envisager avec eux des projets fédératifs de l'établissement sur ce domaine.

Je recommanderai que l'établissement élabore, en concertation interne avec toutes les personnes intéressées et en relation avec la Fondation, une véritable politique d'établissement pour le développement des humanités numériques (plurielles), non pas par financement de projets spécifiques à tel ou tel axe thématique, composante ou équipe de recherche mais par financement de projets scientifiques pluriannuels dont l'organisation favorisera les collaborations internes du plus grand nombre possible d'enseignants-chercheurs et chercheurs de Paris 1.

## 5. Seize recommandations (à court & long terme)

La première recommandation serait générale et s'adresserait aussi à d'autres universités et au ministère : cesser de réduire le « numérique » à la dimension technique des outils numériques et considérer surtout les vastes transformations de la société numérique comme objet central des missions professionnelles universitaires de recherche et d'enseignement.

1. Faire de la découverte et de la maîtrise, intellectuelle et technique, des **cultures numériques** par les enseignants et par les étudiants de Paris 1 la priorité première et durablement centrale d'un grand projet d'établissement pluriannuel.
2. Achever d'installer le dispositif Amphis-Virtuels comme dispositif permanent dans la **totalité des amphithéâtres et salles**, petites et grandes, de l'université.
3. Inciter les enseignants à choisir l'option "**Oui, accès aux seuls utilisateurs de l'espace de cours**" d'affichage des cours enregistrés qui permet de le restreindre aux seuls étudiants inscrits au cours.
4. Créer dans chaque cours un dispositif de formation et d'animation de **délégués étudiants « numérique »** pour aider le professeur et les autres étudiants, ceci seulement pour les périodes de confinement ou de semi-présentiel.
5. Ouvrir un programme de consultations internes destinées à redéfinir les termes et **finalités de l'Appel à projets numériques (APN)**, lancé chaque année par l'université.
6. **Prolonger sur l'année académique le montage du réseau Refnum** en suscitant de nouvelles nominations ou variations de décharges en fonction de la taille des composantes, à raison d'une charge unitaire pour 50 enseignants fonctionnaires.
7. **Valoriser la charge de référent.e « numérique » à 30 HETD par personne** ou charge unitaire dans une enveloppe globale allouée à la composante en fonction de sa taille, à raison de 15h de décharge pour 25 enseignants fonctionnaires dans la composante.
8. **Faire prendre en charge les équipements informatiques des référent.e.s « numérique »**, par co-financement (50/50) de la DSIUN et de la composante pour au moins cinq équipements complets par an de référent.e.s sous forme de matériel géré par la DSIUN, prêté, renouvelable au terme des cinq ans d'amortissement.
9. **Créer un poste de coordinateur du réseau REFNUM** par un enseignant permanent au sein du service SUN de la DSIUN et pourvu par détachement interne, annuellement renouvelé après appel à candidatures ouvert aux enseignants-chercheurs de Paris 1.
10. **Supprimer la charge de mission « pédagogie numérique »** créée pour cette période d'Administration Provisoire et intégrer cette charge dans celle des « humanités numériques », antérieurement votée par le Conseil d'Administration, de façon à ne pas dissocier, en période normale, la dimension enseignement et la dimension recherche.
11. **Prolonger les modalités de communication « pas-à-pas »** adoptées durant ces trois mois pour toute l'année académique probablement et, en tous cas, pour toute période de distanciel intégral ou de semi-présentiel y compris la revue de presse quotidienne.

12. **Demander une notification à l'ensemble des directeurs/trices** de composantes, services, centres de recherche, filières... sur le nouveau [forum], pour chaque document publié sur un site web ouvert ou un site interne fermé de l'université.
13. **Développer les sciences de l'information et de la communication** non par des diplômes nouveaux ou une composante nouvelle mais comme une dimension trans-composantes en créant des postes nouveaux d'enseignants-chercheurs qualifiés en section 71 dans toutes les composantes, en évitant tout dévoiement disciplinaire de ces recrutements et en créant des enseignements nouveaux pour et dans les formations existantes.
14. **Allouer de postes de PR et MCF sc.info-com (section CNU 71), en sur-dotation** (i.e. : hors négociations portant sur les postes des disciplines habituelles de la composante) aux composantes les plus déterminées à soutenir ce développement et l'attestant par un effort de repérage de services d'enseignement et par un engagement d'au moins un laboratoire associé à la composante à accueillir la nouvelle recrue si elle le demande.
15. **Procéder à un recensement des enseignants-chercheurs et chercheurs** de Paris 1 réalisant tout ou partie de leurs recherches sur la dimension numérique de la société et les réunir via des programmes de recherches voire une unité d'accueil permettant un rattachement comme chercheur associé en plus du centre de recherche principal.
16. **Elaborer, en concertation interne avec toutes les personnes intéressées et en relation avec la Fondation, une véritable politique d'établissement pour le développement des collaborations scientifiques en *humanités numériques plurielles* à Paris 1**

## Annexes

● **Annexe1 : Lettre de mission au titre de la transmission des savoirs avec outils numériques (pédagogie numérique)**

Original : [http://www.pantheonsorbonne.fr/sites/default/files/2020-09/202009\\_LettreMissionJeromeValluy.pdf](http://www.pantheonsorbonne.fr/sites/default/files/2020-09/202009_LettreMissionJeromeValluy.pdf)

-----  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne 12, place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05 – Tél.: +33 (0)1 44 07 77.04–  
[cabpresi@univ-paris1.fr](mailto:cabpresi@univ-paris1.fr)–[www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr)

L'administrateur provisoire  
Présidence de l'Université  
CAB/TC/AK N° 11

A

Monsieur Jérôme Valluy

Paris, le 18 septembre 2020

Objet: lettre de mission au titre de la transmission des savoirs avec outils numériques (pédagogie numérique)

Dans le cadre du mandat en cours d'administration provisoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et suite à notre discussion du lundi 14 septembre 2020, je vous ai proposé de vous nommer chargé de la mission «Transmission des savoirs avec outils numériques (dit «pédagogie numérique»)», ce que vous avez accepté.

En relation avec mon Cabinet, la DSIUN et les directions de composantes vous pourrez vous rapprocher de membres de la communauté universitaire de notre Université pour identifier les pratiques d'enseignement à distance expérimentées durant le confinement du printemps 2020 ou depuis, et en tirer les enseignements positifs ou négatifs, au regard de la transmission des savoirs aux étudiants et de leurs apprentissages.

L'objectif est de pouvoir implémenter les pratiques vertueuses, selon vos recommandations, dès que possible. A ce titre, vous pourriez très vite me faire parvenir vos premières recommandations provisoires que nous pourrions rendre effectives immédiatement si la crise sanitaire devait s'aggraver.

A plus long terme, vous pourriez concevoir des modules ou des recommandations qui améliorent la pédagogie par le numérique et proposent de nouvelles méthodes de transmission des savoirs dans un paysage universitaire bouleversé qui doit savoir interroger et mettre à jour ses pratiques.

Au fur et à mesure de l'installation dans chaque UFR d'un référent «numérique » rendu disponible pour aider, en relation étroite avec la DSIUN, les enseignants-chercheurs dans le maniement des applications et documentations mises à disposition par l'université, vous favoriserez le dialogue entre ces référents afin de fluidifier les partages d'expériences positives entre eux. Il s'agira aussi de faciliter les remontées d'informations auprès des instances centrales de l'établissement sur les succès observés et sur les problèmes tendanciellement rencontrés, notamment de coordination entre composantes, ainsi que sur les réformes souhaitables. En respectant les prérogatives des services centraux existants, vous consulterez particulièrement ces référents pour fonder les préconisations que vous me ferez.

Dans ces préconisations, vous vous attacherez à distinguer les situations d'enseignement selon le niveau d'étude (notamment pour les premières années), les disciplines enseignées, le nombre d'étudiants, les configurations de diplômes ou de bi-diplômes, etc. Vous tiendrez compte des inégalités sociales et des inégalités de formation entre étudiants, mais aussi entre enseignants, notamment dans l'usage des outils numériques.

Vous tiendrez compte également du principe de liberté pédagogique à respecter en toutes circonstances, ainsi que des contraintes matérielles et juridiques s'imposant à l'enseignement à distance notamment dans ces circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire de la Covid-19. Vous pourrez à cet égard formuler des propositions en matière d'équipement et d'outillage numériques, en précisant dans la mesure du possible leurs modalités de financement en cohérence avec le fonctionnement actuel de l'établissement.

J'ai bien noté que vous souhaitez continuer à assurer vos enseignements durant cette mission. Vous me rendrez compte de son avancée à tout moment par les moyens de votre choix (courriels, appels téléphoniques, rencontres...). Je souhaite aussi que vous puissiez rendre compte de votre mission sous la forme d'un rapport provisoire d'activité le 30 novembre 2020.

Thomas CLAY  
Administrateur provisoire de l'Université

● **Annexe 2 : Annonce de la mise en fonctionnement du dispositif Amphis virtuels**

----- Message transféré -----

**Sujet :** [ensp1] Annonce de la mise en fonctionnement du dispositif Amphis virtuels  
**Date :** Thu, 17 Sep 2020 13:41:51 +0200  
**De :** Cabinet de la présidence (cabpresi@univ-paris1.fr via ensp1 Mailing List) <ensp1@listes.univ-paris1.fr>  
**Répondre à :** Cabinet de la présidence <cabpresi@univ-paris1.fr>  
**Pour :** ensp1@listes.univ-paris1.fr

Chères et chers collègues,

Comme vous le savez, notre Université a fait le choix quasi unanime d'une rentrée organisée en l'état en présentiel, et a pris les mesures sanitaires les plus strictes pour que celle-ci se passe dans les meilleures conditions ([lien vers le protocole](#)), tout en laissant aux UFR la possibilité et la responsabilité de mettre en place un système d'alternance si elles le veulent.

En outre, afin de permettre aux étudiants qui le souhaiteraient de suivre à distance les cours dispensés dans les amphithéâtres, le système « Amphis virtuels » a été créé. Cela signifie qu'un dispositif audiovisuel de captation et d'enregistrement des cours d'amphithéâtre sera déployé à partir de lundi 21 septembre.

Les modalités d'«Amphis virtuels» sont les suivantes :

- captation automatique en continu du début à la fin de la journée : prise de vue de l'enseignant (plan fixe cadré sur le centre de la chaire) + prise de son (micro) + contenus diffusés par le vidéoprojecteur (diaporama, document vidéo, etc.) ;
- diffusion des cours en direct et possibilité de visionner les enregistrements pendant une durée de 7 jours, au travers de l'application Panopto ;
- accès réservé aux seuls utilisateurs authentifiés de l'Université Paris 1 via des EPI spécifiques dénommés «Amphis virtuels» ;
- suppression des enregistrements après la fin du semestre.

A noter que l'enseignant qui, malgré le contexte sanitaire particulier, refuserait absolument d'être filmé, pourra sortir du champ de la caméra pour ne pas l'être, mais son micro restera actif bien sûr.

Je rappelle également que les actions d'accompagnement et de formation des enseignants, débutées dès le mois de juillet, se poursuivent en ces premières semaines de rentrée. Des ateliers de prise en main des Espaces Pédagogiques Interactifs (EPI), des outils de webconférence et de création de ressources vidéos sont proposés. Leur programme et les modalités d'inscription sont consultables sur l'espace dédié "[Enseigner à l'université](#)". L'espace d'information et de conseil "[Construire un cours à distance/en ligne](#)" continuera d'évoluer en réponse aux besoins et aux attentes de ce contexte exceptionnel.

Le dispositif «Amphis virtuels» représente un chantier immense. Une bonne partie du chemin a pu être mené à bien en très peu de temps. Je remercie les équipes de l'administration qui ont ainsi réussi cette prouesse destinée à répondre aux demandes des enseignants qui ont très majoritairement milité sans relâche pour que la rentrée puisse se faire en présentiel. Avec le dispositif « Amphis virtuels », la sécurité sanitaire sera renforcée par l'allègement inévitable de la présence des étudiants, sans sacrifier les vertus de la pédagogie présentielle.

Bien à vous tous.

Pr. Thomas Clay

Administrateur provisoire de l'Université

Les dysfonctionnements sont à signaler à [assistance-dsiun@univ-paris1.fr](mailto:assistance-dsiun@univ-paris1.fr)

La liste des amphis opérationnels au 21 septembre 2020 est la suivante :

<b>Broca :</b> - Amphi Sous-sol	<b>Panthéon :</b> - Amphi 1 - Amphi 2a - Amphi 2b - Amphi 3 - Amphi 4
<b>Cassin:</b> - Amphi Colliard - Amphi Capitant	<b>Sorbonne :</b> - Amphi Oury - Amphi Lefebvre
<b>Institut de Géo :</b> - Grand Amphi - Nouvel amphi	<b>Saint-Charles :</b> - Grand Amphi
<b>Lourcine :</b> - Amphi Teitgen	
<b>PMF :</b> - Amphi H - Amphi I - Amphi J - Amphi K - Amphi L - Amphi N	

● **Annexe 3 : Lettre (07/10) de l'Administrateur Provisoire aux directions de composantes sur les référent.e.s « numérique »**

-----  
Cabinet de la présidence <[cabpresi@univ-paris1.fr](mailto:cabpresi@univ-paris1.fr)> a écrit :

Chers directeurs de composantes,

Lors de notre réunion de ce lundi 5 octobre, à mon invitation, Jérôme Valluy, chargé de mission "Pédagogie numérique", vous a exposé l'urgente nécessité d'identifier dans chaque composante un enseignant-chercheur statutaire volontaire pour assurer une charge de référent "numérique". Nous projetons que ces référents-ECs soient coordonnés, à terme, par l'un d'eux en détachement annuel au service SUN de la DSIUN. Pour faire naître les vocations, et éviter tout nouvel échec des recrutements (comme par deux fois dans le passé) il nous appartient à tous, dans chaque composante, de valoriser le plus possible cette fonction de référent "numérique" non seulement dans les discours mais surtout dans les moyens mis à sa disposition. Le contexte la fait apparaître comme particulièrement nécessaire... encore faut-il qu'elle soit attractive. Voici quels sont nos objectifs à terme :

**Les missions du référent-ECs "numérique" de composante :**

- 1) diffuser informations et connaissances à ses collègues sur les outils numériques et leurs usages dans l'enseignement et la recherche.
- 2) faciliter les communications entre la composante, ses membres et les services de la DSIUN tant sur les outils numériques que sur la formation.
- 3) former et coordonner un réseau d'étudiants volontaires, délégués "numérique" de leurs cours respectifs, dans la composante.
- 4) animer la vie scientifique de la composante et de l'université, sur le domaine du numérique, en relation avec les autres référents "numérique".

**Les moyens envisagés mis à disposition du référent-ECs "numérique" :**

- 1) une décharge de service à déterminer conjointement.
- 2) une formation continue spécifique et prioritaire assurée par la DSIUN.
- 3) un bureau ou un lieu dans la composante avec équipements informatiques performants.
- 4) un budget recherche spécifique géré par un laboratoire.

Pour arriver à un tel dispositif, une mise en œuvre progressive sera nécessaire en commençant par les premiers items ci-dessus rapidement et dans l'immédiat par l'engagement du référent "numérique" dans la gestion de la crise actuelle.

Afin d'avancer au plus vite dans la mise en œuvre de ce projet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir recevoir Jérôme Valluy pour examiner avec lui les implications de ce projet dans la composante dont vous avez la responsabilité.

Bien à vous.

**Pr. Thomas Clay**

*Administrateur provisoire de l'Université*



**Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne**

12, place du Panthéon -  
75005 Paris

Téléphone : 01 44 07 77  
04 -

Secrétariat : [cabpresi@univ-paris1.fr](mailto:cabpresi@univ-paris1.fr)

Ce message et toutes les pièces jointes sont confidentiels et établis à l'attention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite, sauf autorisation expresse. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'en avvertir immédiatement l'expéditeur. L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne décline toute responsabilité au titre des délais de réception de ce message, s'il a été altéré, déformé, falsifié, ou a causé des dommages à votre système.